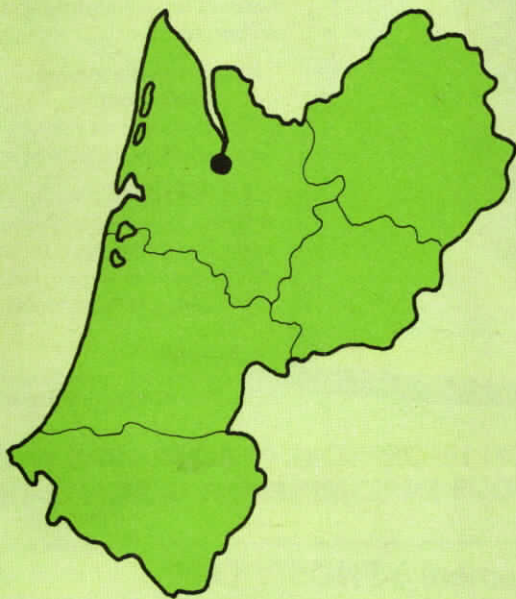


L'ÉDUCATION

hebdo

notre Rencontre de Bordeaux



les
vacances
de printemps

ESF
nouveau

LES ENFANTS SURDOUÉS
ou la précocité embarrassante
par Jean-Charles Terrassier

dans la collection
SCIENCE DE L'ÉDUCATION
dirigée par
Daniel Zimmermann :

MESURE ET STATISTIQUE EN
MILIEU ÉDUCATIF
par C. Langouet et J.-C. Porlier

L'INTELLIGENCE EST-ELLE
HÉRÉDITAIRE ?
par Evelyne Laurent

dans la collection
LA VIE DE L'ENFANT :

FRÈRES ET SŒURS
Ouvrage collectif

LE SUICIDE DE
L'ADOLESCENT
par F. Davidson et M. Choquet

rappels

dans la collection
SCIENCE DE L'ÉDUCATION
dirigée par Daniel Zimmermann

L'ENFANT ET LES AUTRES
A L'ÉCOLE MATERNELLE
par Liliane Lurçat

L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE
par Raymond Toraille

hors collection

VIVRE HEUREUX EN FAMILLE
par Marie-Joseph et Dominique Chalvin

LES ÉDITIONS ESF
17, rue Viète
75854 Paris Cedex 17

Prix au 1^{er} janvier 81



750^F TTC
EN KIT A PEINDRE
PTC 260kg

en 400 kg: **1100^F**

CATALOGUE GRATUIT...
+ de 30 modèles de 200 à 2500kg
le réclamer à :

REMORQUE FRANC OCEAN
49170 S^t GEORGES sur LOIRE
TEL (41) 41-10-55 (5 lignes)

ATELAGES
VOITURE... 600 kg

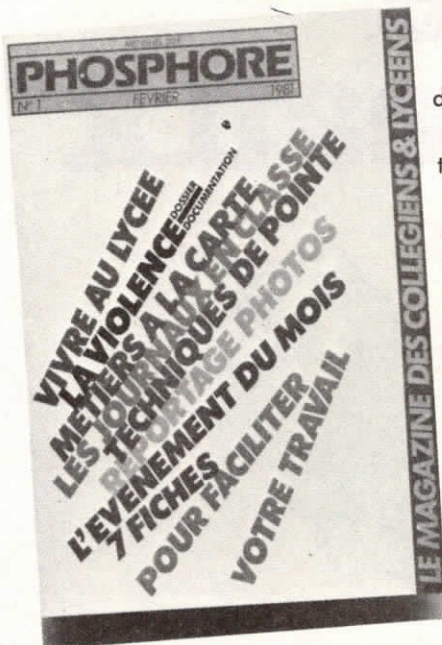
Exemples livrés avec boule
prise et cache boule en cadeau
R4 R5 R12 R14 R16
1302 1510 1100
204 304 305 104
VISA LN 3CV GS GSA

216^F TTC

50 points de VENTE en FRANCE

PHOSPHORE

LE PREMIER MAGAZINE DES LYCÉENS ET COLLÉGIENS



Magazine pratique
avec des dossiers permettant de rédiger
des exposés,

avec des fiches détachables pour mieux
travailler en classe, faire des recherches,

avec un service d'orientation pour mieux
choisir : sa langue vivante, sa seconde,
son bac, son avenir...

Magazine d'actualité
avec des reportages,
des articles sur le monde des techniques,
des informations sur les films, le sport, la télé.

PHOSPHORE pour tous les lycéens
et collégiens, garçons et filles, de la troi-
sième à la terminale, qu'ils poursuivent
des études scientifiques, littéraires,
techniques, professionnelles.

PHOSPHORE
EST ÉGALEMENT EN VENTE CHAQUE MOIS
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

POUR RECEVOIR PHOSPHORE CHAQUE MOIS CHEZ VOUS
ABONNEZ-VOUS EN COMPLÉTANT LE BON CI-DESSOUS

Bon d'abonnement à PHOSPHORE

Découper et retourner ce bon accompagné du règlement correspondant
(chèque bancaire ou postal 3 volets) libellé à l'ordre de Bayard-Pressé à :
BAYARD-PRESSE, 3, rue Bayard, 75393 PARIS CEDEX 08.

Tarif d'abonnement : 1 an (12 numéros) : 220 F / Étr : 240 F.

NOM/PRENOM _____ ECRIRE EN CAPITALES, N'INSCRIRE QU'UNE LETTRE PAR CASE. LAISSER UNE CASE ENTRE DEUX MOTS. MERCI
RESIDENCE / ESCALIER / BATIMENT _____
NUMERO _____ RUE / AVENUE / BOULEVARD OU LIEU DIT _____
CODE POSTAL _____ COMMUNE _____
BUREAU DISTRIBUTEUR _____ T 0 1 E 2 C 2 F

n° 452 / 2 avril 1981

hebdomadaire

- 2 **justice immanente**, par Maurice Guillot
 2 **menace sur les œuvres scolaires**, par Maurice Guillot
 5 **rendre confiance aux enfants**, par Michaëla Bobasch
 6 **sélection par l'environnement**, par Michaëla Bobasch
 7 **information à la tête du lecteur**, SNI-PEGC, SNPEN-FEN, SNETAA-FEN, ONISEP

rencontre de Bordeaux

- 10 **innovation, réformes et changement**
 10 « **on demande des inventeurs** », par Louis Porcher
 12 **compte rendu de la « Rencontre »**, par Nicole Gauthier, Maurice Guillot, Jean-Pierre Vélis

à votre service

- 15 **le meilleur livre du maître**
 16 **documentation** : la nature ici et là, par Pierre Ferran ; écoutons-les, par Christian Cousin ; des

ouvrages pratiques, par Pierre Ferran et François Mariet

- 19 **réponses**, par René Guy
 21 **au B.O.**
 21 **agenda**

les vacances de printemps

- 23 **la ruse printanière**
 24 **livres** : la violence de la mer, par Jean-Pierre Vélis ; histoires de fiction, fictions de l'Histoire, par Pierre Ferran
 27 **disques** : sillons de printemps, par Maurice Guillot
 28 **spectacles** : d'un monde à l'autre, par Etienne Fuzellier ; textes et prétextes, par Pierre-Bernard Marquet
 30 **expositions** : la figuration dans tous ses états, par Hubert Haddad
 34 **mots croisés**

photos — couverture et p. 23 : Pierre Michaud ; p. 10 : CAP/Viollet ; p. 25 : Nancy Crampton ; p. 30 : Bernard ; p. 32 : Musées nationaux.

'éducation

fondée en 1945
 par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

directeur : André Lichnerowicz ; administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis ; conseiller pédagogique : Louis Porcher ; secrétariat de rédaction-maquette : Suzanne Adellis, Michel Bonnemayre ; informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William

Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz ; agenda ; lettres, arts, spectacles : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Hubert Haddad, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre ; correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca ; dessinateur : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, Odette Garon, François Silvain

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevalier, vice-président ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.
 membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Cré-

mieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracla, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
 Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
 Tél. : 202-80-88

le numéro : 5 F ; numéro spécial : 7 F ;
 abonnement annuel : France 120 F, étranger 150 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 2,80 F en timbres

justice immanente

PARCE qu'ils ont âprement négocié durant dix-huit mois une revalorisation indiciaire de leur profession, parce que le ministre des Finances a pris pour porte-parole le ministre de l'Éducation pour leur dire non — ou c'est tout comme —, les instituteurs se sont mis en grève le 9 mars dernier. Bien qu'elle ait été préparée de longue date, la riposte est tombée neuf jours plus tard sous la forme d'un décret concernant la responsabilité des directeurs d'écoles maternelles et élémentaires, décret qui se donnait des airs de justice immanente... Une circulaire d'application a été promise pour ces jours-ci.

Il y a, pour les 63 000 directeurs d'école concernés, d'abord de quoi sourire : voilà que l'on consacre par décret leur droit d'être désormais de véritables animateurs pédagogiques et leur « droit à l'initiative » ! Cette reconnaissance se passe de commentaire. Mais c'est bien l'émoi, l'inquiétude et la colère que provoque le paragraphe stipulant à propos du directeur : « *Il est responsable de l'accueil des élèves auxquels il assure l'accès des locaux du service public d'éducation aux heures prévues par le règlement de l'école. Il organise la surveillance des élèves.* » Car il s'agit bien de l'ouverture, de l'accueil et de la surveillance à assurer les jours de grève du personnel enseignant et il appartiendra au directeur de prévoir, dès le début de l'année scolaire, l'organisation de ce service en prenant contact avec la municipalité et les associations de parents. Pourquoi ne lui demanderait-on pas aussi de prévoir, dès le début de l'année scolaire, les réponses négatives des pouvoirs publics à ses justes revendications et les dates des grèves qui s'ensuivront ?

Une fois de plus, un ministre réussit le tour de force de faire se dresser, et fermement, l'éventail des syndicats contre lui. Qu'il invoque le corporatisme, l'intérêt général et le droit des parents à voir le service public à leur service, c'est bel et bien le droit de grève de ces personnels qui est en cause. Après la décision sur l'indice, il y a gros à parier que ces mêmes parents trouvent scandaleuse la désinvolture gouvernementale envers ceux qui ont à charge leurs enfants au moment le plus décisif de leur existence, et comprennent plus que jamais leurs mouvements d'action. On ne peut parler de « qualité » sans la considération salariale qui s'y attache. L'inattendu viendra peut-être de l'intérieur même du système, c'est-à-dire du ministère de l'Intérieur, car les collectivités locales, une fois de plus, sont mises à contribution. Il est douteux de penser qu'elles mettront le doigt dans l'engrenage ; ce qu'on leur demande aujourd'hui pour les enseignants, pourquoi ne le leur demanderait-on pas, demain, pour d'autres corporations ?

Maurice Guillot

menac sur les œuvre

« MIS à disposition ». Qu'est donc ce phénomène, ce MAD pour rester dans le jargon éducatif, dont le problème mis soudain sur la place publique suscite une levée de boucliers qui voit réunis l'ensemble des œuvres péri et post-scolaires, notamment celles fédérées au sein de la Jeunesse au plein air, le SNI-PEGC et même la fédération de parents d'élèves Andrieu (FCPE) en tant qu'usagers ? Sans parler des élus locaux et des collectivités locales émus par la menace qui pèse sur 305 de ces MAD. Ils ne sont qu'un peu plus d'un millier, ce qui, en regard des 800 000 employés de l'Éducation, en fait une catégorie plus que minoritaire, et l'on pourrait penser que les organisations enseignantes ont bien d'autres chats à fouetter : revalorisation indiciaire, carte scolaire, et autres. Seulement voilà, en faisant apparaître au projet de budget en septembre 1980 — voté depuis — la suppression de 305 postes de MAD, le ministre ne touche pas là à une espèce catégorielle, à un noyau corporatiste, non, il porte atteinte délibérée au prolongement de l'école publique, à ce que l'on pourrait appeler l'école hors les murs.

Alors, de quoi s'agit-il ? Les maîtres de l'enseignement public

La suppression, sans crier gare, au budget 1981, de 305 postes de « mis à disposition » d'enseignants pour les œuvres péri et post-scolaires a soulevé une certaine émotion

dans les mouvements éducatifs complémentaires de l'école.

Bien qu'aucune décision n'ait encore été prise au niveau ministériel, une journée nationale de protestation a réuni près de 600 participants à la Mutualité, à Paris, le 21 mars, pour débattre, témoigner et faire connaître à l'opinion publique, mais surtout au corps enseignant, ce problème qui, dans sa modeste apparence, met en cause l'existence des œuvres scolaires et, à plus long terme, les prolongements et l'ouverture de l'école.

s scolaires

ont été les éléments fondateurs et catalyseurs de la plupart des œuvres post et péri-scolaires — faut-il rappeler par exemple le congrès de la Ligue française de l'enseignement en 1894, qui décidait de créer dans chaque canton une association d'éducation populaire, ou bien parler des premiers rapports du ministère de l'Éducation nationale mentionnant les activités de « lendemain de l'école » ou de « seconde instruction » ? — qui étaient en quelque sorte le prolongement direct de la polyvalence de l'instituteur. C'est à la Libération qu'apparaissent les premiers MAD pour relancer le secteur des associations éducatives qui en a grand besoin, tant pour la formation d'animateurs que pour une coordination des activités pédagogiques et administratives. De 199 au 1^{er} mars 1947, la croissance des œuvres les voit passer à 534 fin 1949.

Le MAD est presque toujours un instituteur qui, contrairement aux fonctionnaires détachés, doit rendre compte de son activité et continue à être inspecté et noté comme tout enseignant en service. Qu'il soit au plan national ou au plan départemental, sa mise à disposition découle d'une concertation tripartite : l'association qui

est souveraine sur le choix de la candidature, l'administration qui peut la récuser mais ne peut en imposer une autre, et bien entendu l'intéressé lui-même. S'il s'agit bien d'un accord réciproque respectant l'indépendance de chacune des parties, deux conditions sont toutefois indispensables : que les tâches confiées par les œuvres à l'enseignant mis à disposition correspondent à des responsabilités qui engagent sa qualification d'éducateur et que l'administration de l'Éducation nationale ne renonce pas à son rôle de concertation, d'incitation, de soutien et de contrôle pour les actions péri et post-scolaires dans lesquelles son fonctionnaire, en tant que tel, est engagé. Reste bien sûr la tâche du MAD qui peut être extrêmement variable selon les responsabilités qui lui sont confiées mais il demeure fonctionnaire en service, bénéficiant des mêmes droits et astreint aux mêmes devoirs que tout enseignant en activité, et citoyen-militant de l'association qui l'a choisi.

Le MAD est donc, non seulement par définition, mais bel et bien sur le terrain, le lien et le ciment entre l'école et cette animation éducative, son prolongement naturel, dans les centres de vacances et de

plein air, les établissements pour inadaptés, les classes de nature, et aussi entre les éducateurs professionnels et les bénévoles. Et il ne faut pas oublier le rôle post-scolaire dans la formation permanente pour les adultes de plus en plus réclamée et nécessaire.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler à cette occasion que, par exemple, les vingt-cinq organisations confédérées dans la Jeunesse au plein air ont permis en 1979 l'animation de 15 700 000 journées/enfants de centres de loisirs, 10 250 000 journées/enfants de vacances et de camps de scoutisme, 1 723 600 journées/enfants de classes nature, 879 500 journées/stagiaires de formation, 40 000 coopératives scolaires, 14 072 participants de séjours linguistiques, 920 000 élèves en sports péri-scolaires et 430 000 licenciés en sports post-scolaires. Malgré cela c'est la première fois que sont remis en cause le nombre et l'affectation des MAD. Le ministre de l'Éducation n'a pas dissimulé ses intentions, alors même qu'il félicitait les œuvres pour leurs actions au cours de la cérémonie de lancement du timbre de la Jeunesse au plein air, il y a quelques semaines, en qualifiant la procédure des mises à disposition de « procédure

anormale ».

Aujourd'hui les mis à disposition des œuvres sont au nombre de 1 140 — chiffre recensé par les organisations elles-mêmes et corroboré par l'Inspection — dont 172 au plan national. Bien que le ministre ait répondu, à une question écrite d'un parlementaire en septembre dernier, que les œuvres comptaient 1 185 postes de mis à disposition, soit 0,02 % des 680 000 enseignants, le ministère dénombre à ce jour environ 1 390 MAD, sans toutefois justifier cette différence. Or il n'est un secret pour personne qu'un certain nombre de ces postes — entre 200 et 300 semble-t-il, aux dires de certains dont les sources ne peuvent être mises en doute — ont été l'objet de décisions douteuses pour des organisations qui ne disent pas toujours leur vraie nature, quand ce ne sont pas des destinations politiques. Il a même été fait état d'un MAD à l'Office du cacao ! Cette liste doit exister au ministère et, tout comme les responsables des œuvres, on comprendrait mal, s'il doit y avoir suppressions, qu'elles ne s'opèrent pas en priorité de ce côté-là.

C'est vrai, bien que la décision budgétaire soit exécutoire depuis le 1^{er} janvier 1981, la mesure n'a pas encore été appliquée. Toutefois, le ministère a déclenché une opération dite « de simulation » pour que les recteurs fassent l'inventaire des MAD et décident d'ores et déjà des suppressions possibles. Les inspecteurs d'académie sont par conséquent déjà passés à l'action. Apparemment la méthode diffère selon les départements et sans doute selon les hommes. Citons simplement deux exemples : dans le Nord/Pas-de-Calais il a été annoncé dix suppressions de postes sur 45 MAD sans que les mouvements touchés aient été révélés ; dans les Pyrénées-Atlantiques l'inspecteur d'académie, par ailleurs président des Pupilles de l'enseignement public et des Francs et Franches-Camarades, a *nommément* désigné deux postes sur six pour les premiers, un poste sur deux pour les seconds et deux postes sur sept à la FOL. Le problème des IA qui, presque

tous, sont présidents d'œuvres départementales, a certainement joué dans le retard mis par les organisations à se mobiliser ; il est logique de penser que certains allaient, de ce fait, être épargnés.

Les premières remontées de l'opération ont sans doute provoqué quelques désenchantements et suscité l'urgence d'une action commune sous la férule de la JPA. Plusieurs intervenants, lors de la Journée nationale du 21 mars, ont reproché aux responsables ces hésitations et cet attentisme alors que la situation était connue depuis septembre. Le recteur Debeyre, président de la JPA, n'a pas craint d'affirmer qu'il y a fort longtemps que ces mauvais coups étaient préparés. Opinion confirmée par Georges Davezac, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement, qui lui n'hésite pas à dire que les prémices étaient visibles depuis vingt ans, ne serait-ce que par la non-augmentation du nombre de MAD.

Si la question des critères qui vont commander ces suppressions est posée, Michel Lasserre, au nom de l'ensemble des organismes visés, a bien réaffirmé qu'ils n'entendaient pas entrer dans ce jeu-là et qu'ils exigeaient d'abord du ministère une clarification sur les générosités extraordinaires de MAD qui n'ont rien à voir avec l'Education. Ils refusent par ailleurs l'argument ministériel de ces maîtres qui n'enseignent pas et que l'on pourra remettre dans les classes, qui ne correspond pas à la réalité.

Il est évident que la tentation du critère arithmétique doit être grande pour ceux qui sont chargés des suppressions. On ne pourra guère ôter un poste à un mouvement qui n'en a qu'un et l'on sera tenté de frapper ceux qui en ont plusieurs, les FOL par exemple qui comptent souvent plusieurs postes par départements. Car, comme le fait remarquer Georges Davezac, on veut toujours globaliser et ne pas voir que dans les MAD d'une FOL il y a par exemple un poste pour l'UFOLEP, un poste pour l'USEP, un poste pour les activités culturelles, un poste pour les restaurants d'enfants, etc.

Il est bien certain que s'il y a critère arithmétique, la Ligue de l'enseignement, qui détient le plus gros contingent de MAD de par son nombre d'associations, sera durement touchée. Georges Davezac estime qu'elle pourrait l'être à 50 % de ses MAD. Or, il estime également qu'un MAD, charges comprises, représente une dépense de 100 000 F annuels. Le calcul est simple à faire et il ne faut pas se leurrer, ces charges retomberont, si les organisations veulent maintenir leur niveau de prestations, sur elles-mêmes mais aussi sur les communes et collectivités locales, ce qui explique l'émoi de celles-ci.

Pour l'instant, les négociations avec le ministère piétinent. Dans un premier temps, ce dernier proposait la suppression et, en compensation, une subvention pour que les organismes puissent assumer la perte engendrée par cette mesure. Cette proposition a été repoussée, le passé ayant montré ce que devenaient les subventions...

Pour beaucoup, cette décision est une mise en cause du principe et du rôle du service public dans l'ouverture de l'école et, sur ce point, l'attitude du ministre apparaît pour le moins contradictoire. Lui qui ne cesse de parler de l'ouverture de l'école s'en prend à ceux qui sont les premiers chargés de son prolongement extérieur, et force est bien de constater que si les rapports se sont distendus entre le ministère et les œuvres, ce n'est pas la faute de ces dernières ; il semble bien que, dans les deux conditions citées plus haut, le ministère n'ait pas toujours joué son rôle. Enfin, s'il s'agit d'une « procédure anormale », comment se fait-il que le terme MAD soit explicitement entériné dans des textes de lois, notamment dans ceux qui concernent l'enfance inadaptée ? André Henry, secrétaire général de la FEN, n'a pas tort de déclarer en cette affaire : « *En abandonnant son caractère national, le ministère de l'Education a renoncé en fait à être un grand ministère de la vie scolaire.* »

Maurice Guillot

rendre confiance aux enfants

« Enseignement et racisme, ou comment vaincre le racisme par l'éducation » : tel était le thème d'un colloque organisé par la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) à l'Unesco le 21 mars, auquel ont participé les principaux syndicats d'enseignants (FEN, SNI-PEGC, SGEN-CFDT) et fédérations de parents d'élèves (FCPE, PEEP, FNAPEEP).

« *LE racisme, ce n'est pas la tare des autres, et cela exige une lutte sans complaisance qui ne peut se contenter de mots. Et la difficulté, cet après-midi, c'est que nous ne pouvons, moi le premier, que prononcer des mots.* » « *On parle de racisme dans les écoles. A la fin d'une séance consacrée à ce problème, une petite fille prénommée Maguy m'a dit : contre le racisme, on ne peut rien faire. Or il y a dans cette classe des enfants de différentes nationalités qui vivent ensemble en bonne intelligence. Et pourtant, Maguy n'y croit pas, parce qu'elle a perdu confiance dans les adultes. Il nous faut relever le défi de Maguy.* »

Théorie d'un côté et pratique de l'autre. André Henry, secrétaire général de la FEN, est l'auteur de la première phrase. Celui de la seconde, Henri Ourman, IDEN dans le XX^e arrondissement, est un homme de terrain, « un homme de l'enseignement primaire » comme il s'est lui-même désigné. Tous deux ont résumé en quelques mots la difficulté de lutter contre le racisme. Car si personne ne reconnaît être raciste, tout le monde l'est, à des degrés divers. Cela est apparu au fil des témoignages. Ainsi, ces réflexions de parents d'élèves rapportées par Marie de Vienne, représentant la FNAPEEP : « *Dans l'école de notre quartier, il y a trop d'immigrés par classe. Cela retarde nos enfants. Je vais faire l'impossible pour mettre le mien ailleurs.* » « *Nous avons tous une tendance au racisme. Nous sommes plus facilement hostiles ou méfiants envers ceux qui nous sem-*

blent différents », reconnaissait Colette Coron, vice-présidente de la PEEP.

Que peut faire l'école pour lutter contre le racisme ? Plusieurs intervenants ont proposé des mesures concrètes. Tout d'abord, enseigner le passé pour éviter qu'il ne se reproduise et montrer que les génocides prennent racine dans les violations des droits de l'homme. Après avoir attiré l'attention sur

A l'issue du colloque, la FEN, le SNI-PEGC, le SGEN-CFDT, l'APHG, la Fédération des Clubs Unesco, le Comité des enseignants amis d'Israël, la FCPE, la PEEP et la FNAPEEP ont adopté une résolution dont voici les principaux points :

- que soient dénoncées, dans l'enseignement des sciences naturelles, les thèses à prétention scientifique qui tendent à justifier le racisme à partir des données de la génétique moderne ;
- que tous les faits historiques se rapportant aux différents génocides existant ou ayant existé, soient traités dans les manuels d'histoire ;
- que tous les établissements scolaires affichent le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme et que celle-ci soit commentée par les enseignants ;
- que l'instruction civique accorde une place essentielle à l'enseignement des principes fondamentaux de la tolérance à l'égard d'autrui ;
- qu'une journée contre le racisme ait lieu dans toutes les écoles.

« *les dangers d'un enseignement sans histoire* » et évoqué les possibilités d'approches intéressantes qu'offriront les nouveaux programmes du second cycle (étude des civilisations en seconde et de la seconde guerre mondiale en terminale), Hubert Tison, secrétaire général de l'APHG (Association des professeurs d'histoire-géographie) a cependant souligné « *la difficulté de parler du racisme sans formation ni méthodes, de manière adaptée à l'âge des élèves, en évitant les deux écueils de la banalisation et du traumatisme, de l'intellectualisme et du blocage affectif* ». C'est pourquoi il faut non seulement comme l'a indiqué André Henry, modifier les manuels pour « *voir l'histoire non plus du point de vue d'un peuple et d'une nation, mais dans une perspective internationale* », mais aussi former les enseignants en introduisant une information sur les droits de l'homme dans les programmes des écoles normales, du CAPES et de l'agrégation.

Mais tout n'est pas si simple. « *En matière de droits de l'homme, l'école, la famille et les médias proposent souvent des modèles de comportements divergents, voire contradictoires* » remarquait Jean Battut, du SNI-PEGC, membre de la commission « Education et droits de l'homme » à l'Unesco. « *Que peuvent penser les enfants lorsqu'ils voient à la télévision un ministre parler de « seuil de tolérance » des immigrés et de « quotas », ou bien entendent que les Etats-Unis laissent de côté la politique des droits de l'homme ? Com-*

ment expliquer aux enfants ce qu'est un seuil de tolérance ? Ceci est un obstacle au travail des enseignants » estimait Elisabeth Badinter. Et Jean Battut d'ajouter : « La tâche de ces derniers est d'autant plus complexe et leur rôle plus important que l'enseignant s'implique totalement, dans la mesure où l'on enseigne ce que l'on est et pas seulement ce que l'on sait. » C'est pourquoi René Franck, professeur de français à Orléans, suggérait d'enseigner dans les écoles normales « un minimum de psychologie

sociale afin de rendre les instituteurs plus conscients de leurs propres mouvements psycho-affectifs, dans la mesure où personne n'est à l'abri de la tendance à la recherche d'un bouc émissaire ».

« Apprendre aux enfants à vivre ensemble, accompagner l'enfant dans sa rencontre avec les différences, mettre l'école au pluriel » : autant de formules généreuses mais qui risquent de demeurer, si l'on n'y prend garde, au niveau des bonnes intentions. C'est ce qu'a appelé Henri Ourman : « Nos

enfants sont passés en quelques mois des graffiti sur les murs aux attentats. Ils ont eu peur. Il faut d'abord écouter les enfants voir ce qu'ils pensent et ce qu'ils savent. Sait-on comment un enfant devient raciste ? Il ne suffit pas de faire des manuels ; encore faut-il que ceux-ci soient pensés, réfléchis. Pour rendre confiance à Maguy, il faut d'abord que les adultes soient crédibles. Sinon les enfants se feront leur opinion eux-mêmes, et nous aurons raté notre travail. »

Michaëla Bobasch

Plus que tout autre facteur, l'environnement socio-culturel a une influence déterminante sur les handicaps scolaires.

C'est ce qu'ont constaté médecins et pédagogues au cours d'une conférence consécutive à l'Assemblée générale du Comité national de l'enfance, le 23 mars.

Des travaux sur les handicaps d'origine socio-culturelle constituaient la première contribution de cet organisme à l'Année internationale des personnes handicapées.

sélection par l'environnement

« VINGT pour cent d'élèves de seize ans qui ne savent pas lire. Sur mille jeunes de quinze à dix-huit ans, un seul se retrouve à l'université et cinq au lycée. » Ces statistiques citées par le professeur Michel Manciaux, directeur général du Centre international de l'enfance (1), « ne sont pas celles d'un pays en voie de développement mais s'appliquent à certains quartiers de nos villes françaises, ceux où vivent les classes défavorisées ».

Ces « handicapés socio-culturels », ce sont les enfants du quartier, enfants d'un sous-prolétariat misérable, handicapés à la fois par leurs conditions de vie (pas de coin de travail pour ces élèves qui partagent souvent leur chambre et parfois leur lit avec leurs frères et sœurs et sont précoçement investis de responsabilités qui leur laissent peu de temps

pour venir en classe), l'ambivalence de leurs familles vis-à-vis de l'école (les parents qui ont vécu une scolarité négative ont peur de l'école en même temps qu'ils placent en elle leurs espoirs), et la pauvreté du langage employé par leur entourage où, selon une étude, « les échanges verbaux se bornent à l'utilisation de trois cents mots, souvent prononcés de façon déformée et parfois déviés de leur véritable signification ». Ce sont aussi les enfants de travailleurs immigrés tiraillés entre deux cultures, qui cumulent les handicaps socio-culturels et linguistiques.

L'échec massif de ces enfants-là ne montre que trop l'importance décisive de la stimulation d'un milieu chaleureux. Si l'école accentue encore les différences (« pour des enfants qui ne disposent pas chez eux d'un support culturel, la pédagogie active à base d'enquêtes

et de recherches dans le dictionnaire n'est qu'une cause supplémentaire d'échec », remarquait le professeur Manciaux), celles-ci existent déjà, avant même l'entrée au cours préparatoire, comme l'a montré le professeur Didier-Jacques Duché, pédiatre-psychiatre à la Pitié-Salpêtrière, chiffres à l'appui : « A l'entrée au CP, 20 % seulement des enfants ont acquis une syntaxe assez structurée et correspondant au langage employé à l'école. Les autres 80 % sont en dessous de ce niveau. »

Conscients de ce problème, certains pays ont mis en œuvre des programmes spéciaux de réduction de l'inégalité sociale. Aux Etats-Unis, le programme « Head Start » a touché six millions d'enfants depuis 1965. Caractérisés par des activités éducatives, des soins de santé, un apport de suppléments nutritionnels et la participation

des parents — indispensable si l'on veut réussir — à toutes les activités des enfants, ces programmes ont donné des résultats tant sur le plan scolaire que social. Toutefois, ils présentent l'inconvénient d'être très onéreux et de ne s'attaquer qu'aux conséquences de la pauvreté et non à ses racines. En France, il n'existe rien de tel, à l'exception de l'œuvre du mouvement « Aide à toute détresse » (2).

Et l'école ? « Elle est bien faite pour l'élite, mais non pas pour ceux dont elle était jusqu'à ces dernières années l'unique école » indiquait le professeur Manciaux, citant Colette Chilland, laquelle a souligné « la valeur de signal d'alarme de l'échec scolaire au CP ». « En France, il n'y a pas de pédagogie de compensation et c'est tant mieux », estimait quant à lui Guy Villars, directeur d'études au Centre de formation des maîtres de l'éducation spécialisée à l'EN d'institutrices de Paris. Prenant le contrepied des deux orateurs précédents, il a plaidé pour l'école, préconisant « le remplacement du niveau minimum d'éducation qui repose sur le mythe d'une société globale homogène par la notion d'optimum éducatif qui suppose la généralisation d'une pédagogie différenciée ». Quant aux classes de perfectionnement et aux SES où se retrouvent ces enfants en échec scolaire, elles ont, à son avis, leur utilité, celle de « tirer d'affaire un certain nombre d'élèves qui ne trouvent pas leur place dans le système éducatif ».

Cet optimisme n'était pas partagé par l'auditoire. S'appuyant sur des faits concrets, Jean Sénécal, professeur de pédiatrie au C.H.U. de Rennes, a donné les résultats « caricaturaux » d'une étude menée à Saint-Malo sur les antécédents médicaux et sociaux de cent enfants de classes de perfectionnement comparés à cent élèves normalement scolarisés. Dans le groupe d'élèves en classe de perfectionnement, on trouvait

42 % de familles désunies (contre seulement 3 % dans l'autre groupe), 20 % de parents alcooliques et 11 % de parents présentant des troubles mentaux (ces deux derniers pourcentages étaient nuls pour l'autre groupe). De plus, sur soixante-dix enfants ayant fréquenté la maternelle, quarante et

un étaient déjà en proie à des difficultés dépistées par la PMI. C'est pourquoi, a conclu Jean Sénécal, « nous devrions sans tarder entreprendre des actions semblables à celles qui existent aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, et y consacrer des crédits importants ».

M. B.

SNI - PEGC

« En appelant chacun de ses adhérents à mettre en accord son engagement syndical et son choix de citoyen, pour contribuer à ce changement, le SNI-PEGC reste fidèle à la tradition qui le situe dans le courant démocratique où il s'est placé tout au long de son histoire, et dans lequel il souhaite voir revenir la vie du pays. » Sans nommer aucun des candidats ni aucun des partis, le conseil national du SNI-PEGC, qui s'est réuni le 19 mars a réaffirmé son opposition à la politique du pouvoir et a dressé un bilan sévère du septennat.

Les dirigeants syndicaux ont également fait le point après la journée de grève du 9 mars, en soulignant leur mécontentement sur les trois dossiers qui, à leurs

yeux, restent essentiels et toujours sans solution : la revalorisation du métier d'instituteur, la place des PEGC au collège, enfin la carte scolaire « où les critères de qualité doivent prévaloir sur toutes les autres considérations ». Le Conseil national a donc décidé « une action de popularisation » sur ces trois dossiers entre le 22 et 24 avril, et un « rassemblement national » le mercredi 27 mai. Egalement alerté sur le projet de circulaire ministérielle sur l'accueil et la surveillance des élèves des écoles maternelles et écoles primaires en cas de grève, le SNI-PEGC estime que ce texte « constitue une nouvelle et grave atteinte à l'exercice des droits syndicaux et du droit de grève des directeurs d'école en particulier ».

information à la tête du lecteur

L'Association des journalistes universitaires (AJU) s'inquiète de la politique suivie actuellement en matière d'information par le ministère de l'Education : celle-ci semble prendre le même chemin que celle pratiquée par le ministre des Universités.

Une note interne au ministère, établissant un choix entre journaux et journalistes à l'occasion des actions entreprises pour faire connaître la nouvelle brochure des programmes de cycle moyen, « vient confirmer des pratiques discriminatoires déjà existantes », signale l'AJU dans un communiqué. Au cours d'une brève rencontre avec le bureau de l'Association, Christian Beullac a expliqué qu'il avait « à faire passer un certain nombre de messages » et qu'il entendait « rester maître » de ses « scoops ».

L'AJU estime que « cette pratique confond le rôle politique d'un ministre et le fonctionnement normal du service public. Elle établit une discrimination entre les lecteurs des différents journaux. C'est enfin une forme de pression sur les journalistes qui tend à pénaliser ceux-ci selon le contenu de leurs articles. Une telle pratique est inacceptable, d'où qu'elle vienne (ministère, rectorats, associations, syndicats, partis, etc.) ». En bref, se demande l'AJU, « une information en éducation est-elle encore possible ? ».

(1) 51, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

(2) 33, rue Bergère, 75009 Paris, et 107, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye. Voir l'article « les exclus de l'intérieur » (l'éducation n° 451).

Enfin, les responsables de ce syndicat ont également, lors de ce conseil national, pris la décision de suspendre du bureau national, et jusqu'à la prochaine rentrée scolaire, Christian Rouby, militant de la tendance Unité-Action (proche des communistes), l'accusant de « tentative scissionniste ». Ce fait constitue un précédent dans l'histoire du SNI-PEGC et relance la querelle interne au syndicat : « Cette décision parfaitement arbitraire montre à quel point les dirigeants UID de notre syndicat redoutent le débat sur les revendications des PEGC et enseignants des collèges, et sur les structures syndicales susceptibles de donner à l'action pour les faire aboutir une plus grande efficacité », ont répondu les militants d'Unité-Action.

SNPEN-FEN

Deux ans après la mise en place de la nouvelle formation des instituteurs, le Syndicat national des professeurs d'école normale (SNPEN-FEN) organisait, les 21 et 22 mars à Evry (Essonne), les Assises de la formation, auxquelles participaient les professeurs d'école normale bien sûr, mais aussi des inspecteurs, quelques rares normaliens, des universitaires, des chercheurs, des représentants des associations de spécialistes. Pendant deux jours, ils ont fait le bilan des activités des écoles normales, des difficultés rencontrées sur le terrain avec la nouvelle formation (morcellement des disciplines, multiplicité des unités de formation, manque de temps, manque de suivi avec des universitaires, difficultés de « l'évaluation » en formation initiale comme en formation continue, etc.).

Les formateurs de maîtres, tous préoccupés de pédagogie, se sont faits les défenseurs d'une école pluraliste et ouverte à tous, critiquant « l'école de la résignation devant les pesanteurs sociales », ainsi que l'a dénoncée René Aubert, secrétaire général du SNPEN. Mais ils se sont surtout dressés

contre la politique du ministère et ses options pédagogiques, aussi bien dans le domaine de la recherche que dans celui de la formation qui, ont-ils estimé, « normalisent les futurs instituteurs ».

SNETAA-FEN

La SNETAA-FEN vient à la fois de changer de secrétaire général et de remporter les élections au CEGT. Le SNETP-CGT (seul syndicat CGT qui syndique des enseignants) a en effet perdu le siège qu'il possédait dans cette instance.

Au cours d'une conférence de presse, le 24 mars, Michel Charpentier, le nouveau secrétaire général (trente-cinq ans, PEGC lettres-histoire) a rappelé les objectifs du SNETAA : lutte contre le plan quinquennal de formation professionnelle et promotion des LEP par une meilleure information des principaux de collèges, des conseillers d'orientation, des élèves et de leurs parents. Souhaitant la transformation des CFA en LEP et l'ouverture de sections nouvelles dans ces derniers, il a entre autres déclaré : « L'enseignement technique public à temps plein est l'outil le mieux adapté à la formation professionnelle des jeunes. »

Venu apporter son soutien à Michel Charpentier, André Henry a ajouté : « Nous combattons le plan quinquennal qui, en s'appropriant à substituer l'apprentissage sous la forme de l'alternance à une formation professionnelle valable pour les jeunes, ne vise qu'à favoriser l'évasion de la jeunesse vers les entreprises dans la perspective de son exploitation. Le SNETAA

l'éducation

souhaite à ses lecteurs de très agréables vacances de printemps et leur donne rendez-vous, avec son numéro 453, au jeudi 23 avril.

mettra en œuvre, avec l'appui de la FEN, une campagne de promotion d'un enseignement technique de valeur. »

La FEN prépare actuellement un dossier sur « les déviations rectorales en matière de constructions et d'ouverture et de fermeture de sections de LEP », dont certaines ont été supprimées au profit d'une même filière dans un établissement privé.

ONISEP

Pour s'adapter à des méthodes plus modernes d'information et de communication, l'ONISEP met en place de nouvelles productions.

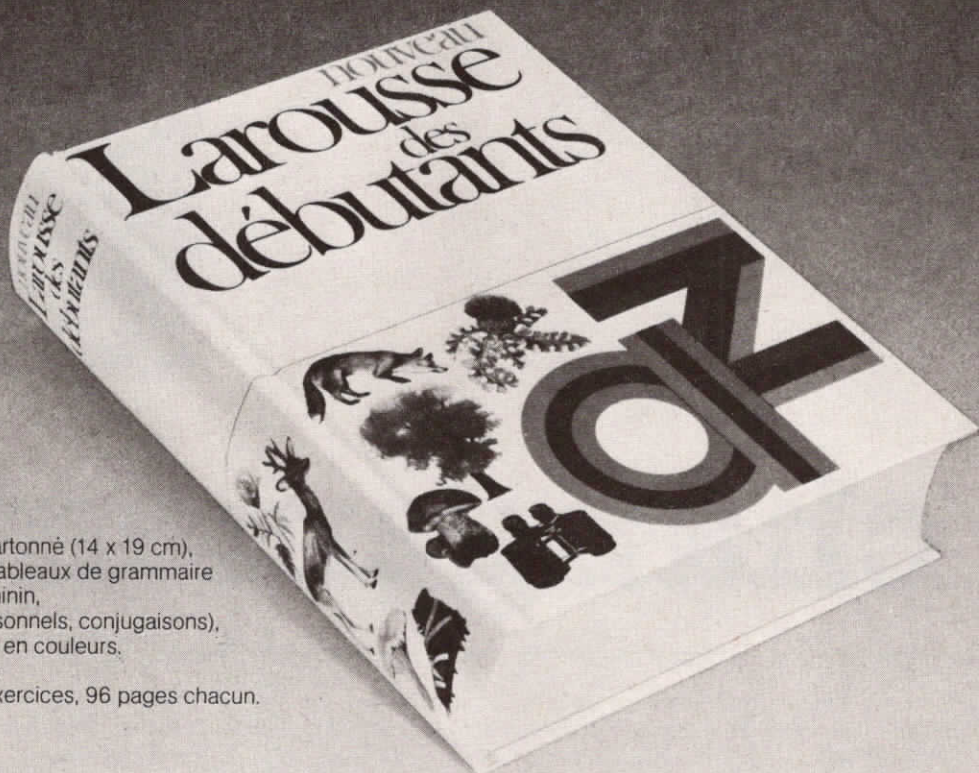
La plus importante est sans doute le développement des émissions de télévision : le magazine « Avenir » est devenu hebdomadaire (le samedi à 12 h 45 sur TF 1) ; certaines émissions sont consacrées à la présentation des brochures de l'Office, d'autres présentent les principaux groupes de métiers auxquels les jeunes peuvent accéder, en donnant une indication sur les débouchés offerts par le marché du travail. L'ONISEP participe également à l'émission « Service public » sur FR 3 Ile-de-France, en liaison avec l'ANPE : il fournit les indications nécessaires sur les formations correspondant aux emplois disponibles dans cette région.

Par ailleurs, l'Office lance un journal-affiche, *La boussole*, destiné aux lycées et collèges, pour permettre aux jeunes de recevoir une information plus condensée sur l'emploi, les débouchés, les nouveaux types de formation, etc.

Du côté des publications, la brochure *Après le bac* — complétée par *Bac ou pas bac : que faire après ?* — a été diffusée dans tous les établissements scolaires.

Enfin, depuis la dernière rentrée scolaire, l'ONISEP a distribué dans les collèges un nouveau document, *La boîte à métiers*, qui consiste en une cinquantaine de fiches donnant aux jeunes de 5^e et 4^e une première information professionnelle.

dès le C.E.1, un outil quotidien :



Un volume cartonné (14 x 19 cm),
844 pages ; tableaux de grammaire
(pluriel et féminin,
pronoms personnels, conjugaisons),
96 hors-texte en couleurs.
Sous presse :
2 cahiers d'exercices, 96 pages chacun.

C'est dès le début de sa scolarité qu'un enfant doit pouvoir découvrir
l'aide que lui apporte un dictionnaire adapté à son âge.

Les nouvelles instructions pour l'école élémentaire
tiennent compte de ce besoin puisqu'elles incitent les enseignants
à multiplier les occasions d'utiliser le dictionnaire en classe.

Des qualités pédagogiques unanimentement reconnues :

- un dictionnaire facile à exploiter dès le C.E.1, grâce à sa clarté typographique, à ses indications de prononciation, à son illustration très lisible (lecture directe de l'image et du mot), à son système de regroupements cohérent ;
 - un dictionnaire utile jusqu'au niveau C.M.2, avec ses 17 000 mots, ses remarques sur les difficultés orthographiques, ses résumés de grammaire, ses tableaux de conjugaison complets.
- Le dictionnaire qui prépare à une bonne entrée en 6^e.

Deux nouveautés importantes :

- l'illustration du Nouveau Larousse des débutants, entièrement refaite, est encore plus précise et plus informative : encore plus de découvertes pour les activités d'éveil !
- deux cahiers, de niveaux progressifs, proposent toute une série d'exercices et de jeux qui permettront à l'enfant de maîtriser parfaitement l'ordre alphabétique, de se familiariser avec l'outil dictionnaire et d'en explorer seul toutes les richesses... tout en faisant du français et en améliorant sa capacité de lecture. (disponibles pour la rentrée).

**LE NOUVEAU LAROUSSE DES DÉBUTANTS,
un équipement prioritaire adapté au budget des écoles et des parents.**

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

innovation réformes



et changement

INNOVER, changer, réformer, chacun, dans le monde enseignant, se situe dans cette perspective : avez-vous déjà vu quelqu'un qui prétend être conservateur, ne pas changer, ne pas vouloir innover, ne pas souhaiter des réformes ? Cela ne prouve nullement que l'innovation n'a pas de sens.

Deux choses, au contraire, en surgissent : toute affirmation de changement n'est pas, en elle-même, un brevet de progressisme ; si tout le monde veut et réclame l'innovation, c'est que personne n'est satisfait de l'état actuel de l'éducation. Le présent ne nous convient pas.

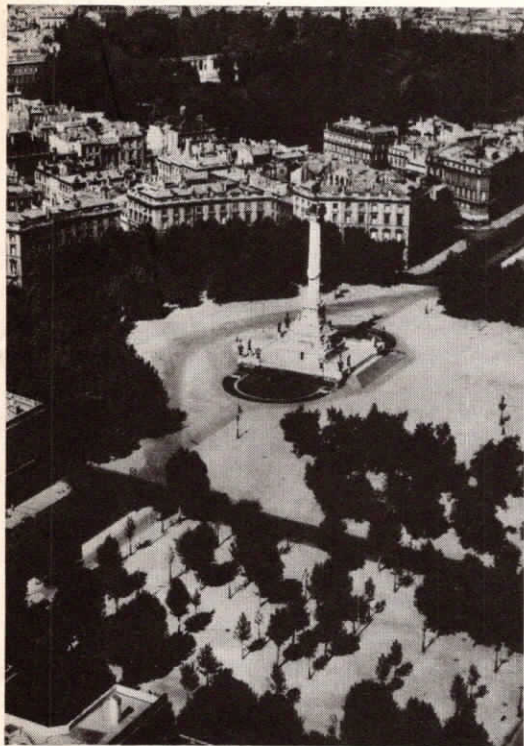
Pour cela, des réformes multiples et d'innombrables projets de réformes, se sont succédé depuis trente ans. Mais y a-t-il eu véritablement changement ? Vous avez beau perfectionner un chronomètre autant que vous voudrez, il ne vous donnera pas le temps qu'il fait. C'est pourquoi, qui veut une transformation doit, avant tout, définir deux butoirs : le lieu d'où l'on part (état présent de la situation), le lieu où l'on souhaite aller. Eviter ces deux axes, c'est se vouer au pur discours et non à l'innovation réelle.

Il me semble qu'un certain nombre de principes vertébraux peuvent seuls, méthodologiquement, guider l'innovation éducative :

**«on demande
des inventeurs»**

(Michel Tardy)

La démocratisation : elle est quantitative certes, et beaucoup de travail reste à accomplir à cet



La deuxième « Rencontre de l'éducation », organisée en collaboration avec la section régionale de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente et la Fédération des œuvres laïques de la Gironde, s'est tenue à Bordeaux le mercredi 25 mars, dans les locaux de l'ancienne faculté de droit. Plusieurs dizaines de participants d'origines diverses — mais majoritairement des enseignants — vinrent y réfléchir sur « Innovation, réformes et changement », thème peut-être trop vaste, peut-être trop général, peut-être insuffisamment incisif mais qui, pourtant, nous paraît bien à l'ordre du jour de notre société.

Comme il se doit, chacun des hôtes eut à cœur d'accueillir par quelques mots l'ensemble des participants. Mais ces « quelques mots » d'usage furent déjà en eux-mêmes de véritables interventions dans un débat futur. Claude Clastres, président du CREPAC d'Aquitaine, fit un accueil « régional », rappelant longuement le travail accompli dans cette région depuis quinze ans. L'innovation et le changement n'y sont pas des données d'évidence : dans trois secteurs notamment — la formation continue, l'animation socio-culturelle et l'audiovisuel —, il n'a pas fallu ménager sa peine. La résistance au changement n'est pas une invention des sociologues : « Nous avons mis longtemps à considérer que la télévision n'était pas le diable. » Et ce n'est pas fini...

Dimitri Lavroff, président de Bordeaux I, saisit l'occasion de cette « Rencontre » pour faire part de ses pressentiments optimistes à l'égard du nouveau DEUG des instituteurs qui devrait favoriser le rapprochement de l'université et de l'école ; une autre manière d'innover, en somme.

Enfin, André Lichnerowicz, président de l'association « l'éducation », proposa une longue présentation résolument progressiste. Tenant qu'« un organisme vivant doit innover ou mourir. Innover pour son propre épa-

nouissement comme par son adaptation au milieu » et que « notre école s'est révélée dans les dernières décennies, qu'on le veuille ou non, comme un organisme prodigieusement vivant dans ses profondeurs », il tint cependant à pondérer cet enthousiasme en affirmant que « la traduction administrative de leur [les innovateurs] action se révèle fréquemment maladroite, prématurée, dogmatique, bref une trahison. De coup de barre en coup de barre, l'école semble naviguer résolument en ligne brisée ».

Mais c'était déjà empiéter sur l'introduction aux travaux dont la tâche incombait à Louis Porcher.

égard ; mais elle doit être aussi qualitative, c'est-à-dire viser la construction de l'autonomie et de l'apprenant et de l'enseignant, le développement de la responsabilité personnelle et collective. Démocratisation ne signifie pas que tout le monde doit avoir la même chose, mais que chacun doit être doté des moyens d'accomplir sa propre réalisation de soi.

La centration sur l'élève. Longtemps, l'enseignement a été centré sur des dogmes (théologiques ou laïques) de type idéologique ; puis sur les enseignants, comme dispensateurs d'une vérité unique, manichéenne, non discutable, avec la tentation d'auto-suffisance (le syndrome d'une SNCF qui voudrait se transporter elle-même) ; puis sur la matière à enseigner : c'était l'époque que beaucoup d'entre nous ont connue, où il fallait,

quand on était élève, ingurgiter et réciter. Il s'agit maintenant de se centrer sur l'élève lui-même, puisque, dans l'éducation, ce qui est visé en dernier ressort c'est à l'évidence l'individu comme personne autonome.

La coopération. L'éducation exerce toujours une triple activité :

- elle est une **machine**, une mécanique administrative, un ensemble de rouages, une existence socio-technologique, et cela n'est manifestement pas prêt de changer ;
- elle est une **fonction**, notamment celle qui est remplie par les enseignants eux-mêmes, et qui prend place dans la société globale avec un certain rôle à jouer, comme d'autres instances sociales ;
- elle est un **service**, qu'attendent en particulier les parents et les élèves aussi. En ce sens, elle a des

utilisateurs, des consommateurs, et, qu'elle le veuille ou non, qu'elle le sache ou non, elle doit tenir ce rôle.

La prise de conscience de ce qu'on fait. Dans beaucoup de cas, l'éducation consiste, pour l'élève, l'enseignant, les parents, à se décider en non-connaissance de cause. Or, une institution fait toujours autre chose que ce qu'elle croit faire, même si, par hypothèse, elle fait exactement ce qu'elle voulait faire. L'éducation est toujours, **à la fois**, instruction et inculcation. Elle maîtrise souvent correctement (c'est-à-dire consciemment) l'instruction mais, en général, l'inculcation, qui est peut-être l'essentiel de son action à long terme sur les élèves, les enseignants (comme les parents) l'exercent sans en avoir conscience.

L'évolution sociale. Toute éduca-

tion est dialectiquement à la fois enracinement (régional, local, familial, individuel, géographique, historique, etc.) et prospective, c'est-à-dire préparation de l'avenir avec entretien de l'identité socio-culturelle (personnelle et collective).

C'est pourquoi le thème de l'innovation, de la réforme, du changement, s'organise autour de trois questions majeures :

- Qui innove, réforme, change ?
- Quoi changer ? Deux directions sont ici à privilégier : la transformation du rôle de l'éducation, dont

il est clair qu'il sera essentiellement, dans les vingt ans qui viennent, un rôle de **traitement de l'information** (comment la produire, la chercher, la trouver, l'utiliser, la critiquer). D'autre part l'organisation nouvelle de la cité scolaire vers plus de souplesse et moins de gigantisme.

■ Comment changer ?

- par le non-enfermement (relations avec d'autres instances, et d'autres partenaires sociaux) ;
- par l'anticipation : de quoi demain sera-t-il fait ? Nul ne le sait. Donc, il faut construire la capacité de changer ;

• par la régulation, l'évaluation, la conscience de ce qu'on fait et de ses conséquences. Il s'agit de changer sans négliger les persistances nécessaires, inévitables, le sol fixe de toute transformation (sans quoi il n'y a que dérégulation).

Au total, il y a, pour moi, trois étiquettes essentielles sur notre débat : un anti-dogmatisme (construction de l'esprit critique), un anti-monarchisme (construction d'une démocratie plurielle), un anti-fixisme (construction d'une évolution maîtrisée et créatrice).

Louis Porcher

ENSEIGNANTS pour la plupart confrontés sur le terrain, à des problèmes quotidiens, les participants qui avaient choisi de travailler sur le thème « Innovation et réformes » ont eu à cœur de définir comment ils concevaient l'innovation dans leur pratique pédagogique et comment ils vivaient les réformes de l'enseignement qui les concernent au premier chef.

Jacques Wittwer, directeur de la section des sciences de l'éducation de l'université de Bordeaux II et animateur du groupe, a différencié plusieurs niveaux d'innovation : innovation technico-pratique, qui se fait au niveau d'une classe ; innovation institutionnelle, qui concerne un groupe d'éducateurs impliqués dans une même démarche ; innovation personnelle enfin qui mène à un processus de remise en cause chez l'enseignant. Ces jalons posés, les participants ont débattu des possibilités d'innovation dans les structures administratives qui sont les nôtres : oui, disent les uns, l'innovation est possible, elle est permise, en maternelle et à l'élémentaire comme au collège ou au lycée, mais elle ne doit pas être freinée par la pesanteur hiérarchique ; non, prétendent les autres, les textes actuels — la réforme Haby par exemple — légifèrent de manière si précise et si rigoureuse, les programmes sont si stricts, que les enseignants n'ont ni la liberté, ni le temps d'innover.

Perçue non comme une nouveauté ou une idée totalement originale, mais comme une démarche individuelle ou collective aboutissant à un projet, l'innovation reste à l'initiative du pédagogue ; explicitement ou implicitement, elle est vécue comme un processus encore « artisanal ». Au contraire, diffusée du sommet par les structures officielles, la réforme apparaît comme un texte autoritaire et contraignant qui peut bloquer les enseignants et les figer dans leurs recherches : « *Au fur à mesure que l'institution met en place des textes ou encadre plus fermement les enseignants, ceux-ci perdent leur désir d'évoluer* », a expliqué un conseiller pédagogique. A la fois alibi et frein, la réforme est d'abord suspecte.

Les enseignants abandonnent peu à peu des parts de leur autonomie : « *L'Inspection transforme la responsabilité du maître en culpabilité* » a affirmé un autre participant. En bref, les enseignants se sentent de plus en plus condamnés au rôle de relais de réformes, rigides dans le système hiérarchisé et centralisé français alors qu'elles peuvent ailleurs, comme aux Etats-Unis par exemple, laisser à l'enseignant une grande capacité d'initiative personnelle. Les réformes, même quand elles entérinent un changement sous la poussée de la demande sociale et de l'histoire, comme l'ont fait il y a cent ans les lois Ferry, sont reçues généralement de manière pas-

sive sur le terrain.

Au cœur d'une société dont l'économie, les données sociales, la technologie évoluent sans cesse, l'école subit les soubresauts d'une telle situation. Les enseignants ont par suite la lourde tâche de s'adapter à des évolutions diverses et parfois contradictoires. Pour la plupart, coincés entre la hiérarchie, leurs aspirations et les demandes de leurs élèves, ils sont au centre de toutes les contradictions sociales dont on aurait tort de les tenir pour responsables : « *Etablir une seule réforme pour englober une vie sociale disparate et des situations multiples ne peut conduire qu'à l'échec* ».

Les instituteurs, professeurs et tous les enseignants directement en contact avec les enfants ont été très sensibles à ces problèmes qui rendent leur pratique quotidienne difficile et incertaine. C'est sans doute pour cela que le poids de la hiérarchie a été si souvent évoqué au cours des discussions. Malheureusement, il n'y a pourtant pas eu de véritable débat : les universitaires présents ont exposé leurs analyses. Mais celles-ci ont rencontré peu d'échos chez les praticiens qui ont pu, mais souvent de manière trop brève, échanger leurs impressions, leurs sentiments, leurs incertitudes ; ils n'ont apporté ni réponses, ni beaucoup d'espoirs pour « *l'utilisation de tous les espaces liberté à l'intérieur de l'école* ». A cet égard, l'avenir semble très sombre.

LA DEUXIEME commission, animée par René Laborderie, directeur du CRDP de Bordeaux, avait pour tâche de réfléchir sur « Innovation et changement ». Vaste programme qui n'aboutit à aucune conclusion impérissable mais à une collection de questions.

Pour ouvrir les travaux, René Laborderie proposa un cadre de réflexion qui inversait l'ordre des facteurs : quel est l'objet du changement ? Qui change ? Quelle est l'occasion du changement ? En fin de compte, face à l'évolution générale de la société, s'agit-il de « monter dans le train en marche ou de prendre la conduite de la locomotive ? » Dans un deuxième temps : Quel est le lieu de l'innovation ? Quels en sont les partenaires ? Quels en sont les obstacles et, à l'inverse, les stimulants ? Qu'est-ce qui la précède, et qu'est-ce qui la suit ? Dans un troisième temps, et très logiquement, est-ce que le changement et l'innovation sont reliés ? Est-ce que, paradoxalement, le fonctionnement de l'innovation n'aurait pas pour terme d'empêcher le changement ? Explication : innovation et changement ne relèveraient peut-être pas de la même identité ; est-ce qu'il faut changer par utopie (qui désigne le lieu) ou par uchronie (qui ramène au temps), « est-ce que l'idéologie de l'utopie ne serait pas marginale, relevant d'une sorte de philosophie du retour selon laquelle tout existe déjà et qu'il suffit de le trouver ? » Enfin, René Laborderie signala aux participants qu'il leur serait sans doute impossible de faire l'économie d'une interrogation sur les relations entre l'école et le non-école, précaution superflue comme on s'en aperçut immédiatement.

En effet, et dès la première intervention, il fut clair que les termes offerts à la réflexion en masquaient un troisième, éminemment préoccupant ; on parlait innovation et changement, il fut répondu adaptation : « L'important n'est pas l'instruction mais l'insertion des enfants dans le monde contemporain », dit une mère d'élèves, ajoutant que ce qui

compte le plus c'est « la prise de responsabilité et donc l'adaptation au milieu dès la petite enfance ».

A partir de là, mobilisant une grande partie du travail du groupe, fleurirent des analyses critiques de l'école, de son rôle, de ses enjeux, de ses limites auxquelles, depuis plus d'une décennie, nous sommes largement habitués : « S'adapter, ce n'est pas subir », « Adapter les enfants c'est singulièrement limiter le rôle de l'école », « L'école a raté le coche », « L'école est une société artificielle qui fabrique des inadaptés », « Il faut repenser l'éducation en fonction de l'audiovisuel et de l'informatique, sinon, à terme, l'école sera coupée de la réalité ». Quelqu'un fit alors remarquer qu'« adapter les élèves à ce qu'on ignore c'est comme faire des prévisions météorologiques pour un mois » et qu'il importe plus de « construire chez eux la capacité de s'adapter, de changer sans perdre de vue qu'on ne vit pas dans une société transparente et que « nous ne sommes pas tous à même distance du savoir : l'autoformation (la formation basée sur l'autonomie du sujet) est une solution idéale dans une société idéale où règne l'égalité ». A quoi un autre rétorqua à brûle-pourpoint que « tout ça c'est du discours ; la réalité est bien différente quand on se trouve dans un établissement : là, le changement isole ceux qui le mettent en œuvre ».

Apparaissait ainsi un thème qui

LE TROISIEME groupe de travail « Réformes et changement » était sans nul doute le moins attrayant des trois thèmes de réflexion non pas par ce qu'il recouvrait, mais sûrement par ce qu'il excluait l'innovation. Le nombre des participants à ce groupe s'en ressentit, bien que rassemblant directeurs et professeurs d'école normale, responsable des délégués départementaux, directeurs de CRDP, PEGC et inspecteurs d'académie, entre autres. Robert Man-

occupa longuement la commission : quels sont les freins et les poussées de l'innovation ? Le pessimisme, au vrai, sembla l'emporter, même si des formules telles que « apprendre à apprendre », « apprendre à faire et à imaginer » furent promptement lancées. En contrepoint, quelqu'un, morose, signala qu'« on vit encore dans une époque où règne le sens révélé et non le sens négocié » tandis qu'un autre, inquiet, affirmait que « l'école ne se donne plus le temps des apprentissages ; on ne se donne plus le temps de laisser grandir l'enfant ». Et l'on mit en cause, encore, les examens, les concours, les réussites et les échecs qui ne sont que les deux faces d'une même méritocratie.

L'optimisme, pourtant, fit une timide apparition lorsqu'un participant affirma que l'évolution ne pouvait être qu'endogène et qu'elle était favorisée par l'actuelle période de crise, car, l'Histoire en témoigne, toutes les périodes de crise ont été fécondes en actions novatrices ; dans le contexte présent, les enseignants n'auraient d'autre choix que de « sauver ce qui est sauvable pour transformer des collèges invivables ». A quoi sembla répondre la comparaison acerbe, faite par un inspecteur spécialisé, entre l'école et certaine maison d'arrêt de sa connaissance où l'on veut développer la créativité et la motricité des détenus ! Pas moins, et sans humour.

Fallait-il conclure, était-ce possible ? Aucun des participants ne voulut sacrifier à cette illusion.

dra, animateur de cette réflexion, posa d'entrée la question : « Est-il nécessaire qu'il y ait des changements préalables pour avoir des réformes ? » Le débat allait évidemment rapidement évoquer le jacobinisme et donner en exemple le Plan Langevin-Wallon avec cette autre question : la pureté de cette réforme n'est-elle pas apparue uniquement parce qu'elle n'a jamais été appliquée ?

Partant du fait que les réformistes ne sont pas des révolution-

naires et que la notion de réforme est finalement une médiation entre les extrémismes et, tout compte fait, une manière de transiger, les participants constatèrent un des premiers écueils en forme d'auto-critique pour le corps enseignant, celui qui veut que lorsqu'on fait une réforme il faut aussi se réformer et que le fait de devoir se changer soi-même rend souvent la réforme inapplicable. Le changement est en l'occurrence dérangeant. Mais devait être exprimé également et à plusieurs reprises le « *refus politique global* », toute réforme étant à priori suspecte. De même qu'a été soulignée l'interaction entre les réformes à inspiration idéologique, pour lesquelles l'école n'est qu'un moyen privilégié, et celles d'inspiration technique qui visent l'ajustement des connaissances et des méthodes mais qui se révèlent vite imprégnées d'idéologie, l'exemple de la réforme de l'enseignement du français étant là pour preuve. L'un des intervenants n'hésita pas à dire que « *la réforme est le passage d'un état fixe à un autre état immobile* », d'où déséquilibre et incertitude qui font regretter les immobilismes sécurisants d'autrefois dans une société stable ! Robert Mélet, rapporteur du groupe, posa le problème de la neutralisation ou de la perversion dans l'application et plaçait cette vérité maintes fois constatée qu'à travers les échecs on trouve toujours l'alibi pour remettre en cause le mouvement d'idées qui a obligé à la réforme.

Bien que les choses aient sensiblement évolué depuis quelques années, l'information des enseignants chargés d'appliquer la réforme a été longuement évoquée. Information souhaitée ou rejetée, certes, mais qui, lorsqu'elle est dispensée, donne toujours l'impression d'être insuffisante et oblige à une grande prudence dans l'application, ne serait-ce que par l'absence de certitudes scientifiques. Bref ! en termes simples, les réformes sont toujours subies, imposées parce que, toujours institutionnelles, elles impliquent plus l'obéissance que l'adhésion. Ce qui est sûr et qu'il a bien fallu mettre

au sein du débat, c'est le nombre des réformes qui incite, pour reprendre les termes d'un intervenant, « *à ouvrir le parapluie et à attendre la prochaine* », et par conséquence, conduit à cette constatation inquiétante : « *C'est à partir du moment où les réformes se sont accumulées que le trouble est venu.* »

Quand il y a réforme, c'est que le changement est devenu nécessaire. C'est une manière de dire que, si la réforme dépend d'abord du législateur — réforme où l'on confond volontiers cohérence et unification simplificatrice —, personne ne maîtrise le changement. Les exemples ne manquent pas au cours de cette révolution permanente de l'école durant ces vingt dernières années : rapports maître-élèves, évolution du langage d'enseignement et de communication, remise en question de la notion d'autorité, changement de dimension des établissements,

L'ENVIRONNEMENT, les nouveaux comportements des adolescents, l'information : Robert Mandra, en concluant la Rencontre, a ainsi désigné les trois moteurs qui obligent l'école à évoluer et se remettre en cause.

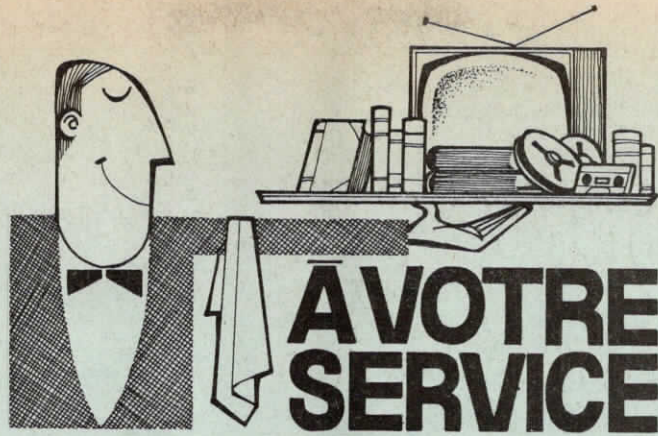
L'environnement d'abord : les changements les plus importants qui ont modifié le monde scolaire ne sont dus ni à l'innovation, ni aux réformes, mais aux évolutions économiques et sociales. La vie quotidienne des enfants et des jeunes, par ailleurs, n'est plus la même : elle s'est profondément transformée en une génération à peine et bouleverse adultes et maîtres qui ne sont ni suffisamment attentifs ni suffisamment préparés. Les médias et l'information enfin : seule au sein du village, il y a quelques décennies, l'école est maintenant en concurrence avec l'information ; elle la subit « *parce qu'elle ne peut pas faire autrement* », a expliqué Robert Mandra ;

changements provoqués par l'hétérogénéité, entre autres. La réforme du collège unique allait être prise au centre de cette discussion avec surtout en exergue ce changement accepté par tous : la suppression des filières. Or, que s'est-il passé ? Pour l'un, chaque discipline a rétrogradé et on a reconstitué les filières. Pour un autre, il est clair que si l'on voulait faire un collège ou une école unique, il convenait aussi de faire un habitat unique, car c'est dans le tissu urbain que ce sont reconstituées les filières. En deux mots c'est le retour d'un système « *le plus élitiste et le plus sélectif qu'on ait jamais eu* ».

Si les changements imposent les réformes, le moment était venu de se demander s'il faut faire des réformes pour obtenir des changements ? Le groupe démontra le réel intérêt d'un tel débat, mais aussi ses limites. Il y manqua peut-être quelques provocateurs...

elle brouille les cartes du savoir, et des institutions solides il y a quarante ans sont complètement remises en cause ». Le système scolaire est ébranlé, et tous les partenaires interrogent l'école ; mais ce questionnement n'est que le reflet des interrogations du monde moderne.

Reprenant, en d'autres termes, cette même idée, Pierre Delfaud, président de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, a affirmé que « *l'insatisfaction actuelle* » venait du fait que « *l'école est enfin celle que nous avions souhaitée en 1881* ». Puis il conclut en ces termes : « *Il n'y a pas un âge d'or passé de l'école, auquel succéderait maintenant une période sombre et sans avenir. Nous sommes confrontés pour la première fois à un enseignement grosso modo unifié ; il s'agit maintenant de redonner confiance aux partenaires de l'éducation.* »



le meilleur livre du maître

Qu'on nous le pardonne, la proximité des vacances de printemps nous incite à délaissier, une fois n'est pas coutume, l'outil ou la référence pédagogique pour nous occuper de l'enseignant. En effet, nous voulons signaler le **Code Soleil 1981** nouvelle formule, tout autant connu par son sous-titre qui le désigne comme « Le livre des instituteurs et des PEGC ». Ce n'est pas une nouveauté, son auteur Jean Soleil en vit la première édition sortir des presses en 1923, mais cons-

tamment mis à jour, sans cesse remanié pour être à l'heure des textes, il reste un « exposé méthodique et raisonné de tout ce qu'un instituteur ou une institutrice doit savoir sur sa fonction professionnelle et sociale ».

En près de trois cents pages, cet ouvrage rassemble tout ce qui définit, légifère, organise, régit la profession et la situe dans son environnement tant social qu'éducatif. Après un historique sommaire, on y trouve les textes de base récents : loi de 1975 et

décrets d'application concernant les écoles, les collèges, les comités de parents, les conseils d'établissement, ainsi que ceux essentiels touchant au règlement intérieur, au statut des PEGC et à la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées. L'important chapitre consacré à l'organisation de la scolarité va des dispositions communes aux écoles maternelles et élémentaires jusqu'aux examens, en passant par tous les niveaux d'enseignement, y compris l'éducation spécialisée et le remplacement des maîtres indisponibles. Les caractéristiques des enseignants en tant que fonctionnaires d'Etat, l'administration de l'Education nationale, l'entrée dans la carrière, la formation, la vie professionnelle avec l'avancement, les mutations, les changements d'emploi ou de corps, les obligations de service, le « régime des positions » qu'il s'agisse du détachement, de la disponibilité, de la mise à disposition ou du travail à mi-temps, y sont explicités avec clarté. Tout comme les rémunérations et avantages de tous ordres, mais aussi la procédure administrative et disciplinaire, la sortie du service, ou encore le ré-

gime des pensions de retraite qui, l'on s'en doute, tient une importante place.

En termes extrêmement précis et concis, ce compagnon indispensable de l'institutrice — les situations féminines sont, bien sûr, abordées —, de l'instituteur et du PEGC, permet de répondre à toutes les interrogations professionnelles et sociales. Bref, un ouvrage plus que jamais d'actualité, même si ses auteurs d'aujourd'hui n'hésitent pas à rappeler dans l'avant-propos qu'à l'époque de sa première édition, il s'inscrivait dans un contexte où « institutrices et instituteurs constituaient pour la presse réactionnaire et cléricale **une corporation de 70 000 fous, folles ou gredins, malfaiteurs ou filles perdues, officiellement chargés par l'Etat... d'apprendre la paresse, le désordre, l'ignorance, la prostitution, le cambriolage et l'assassinat politique** » !

Vente en librairie et aux Presses du Massif Central (2, rue Pierre-Leroux, 23000 Guéret).
Prix indicatif : 65 F

documentation

la nature ici et là

Henri Friedel et al.
**Dictionnaire de l'écologie
et de l'environnement**

Larousse, 284 p., ill. et cartes

Henri Friedel avait déjà collaboré à l'**Encyclopédie de l'écologie**, publiée chez le même éditeur en 1977, dont nous avons souligné l'intérêt à l'époque.

L'importance de ce **Dictionnaire** réside dans le fait qu'il considère la science écologique, aujourd'hui en plein développement, dans sa dimension la plus large, traitant non seulement toutes les notions fondamentales qui lui sont spécifiques mais encore l'envisageant au niveau de ses applications à l'étude de l'environnement et dans ses interactions avec des domaines scientifiques voisins.

On remarquera donc que cet ouvrage englobe des termes et des notions empruntés à d'autres secteurs, expliqués ici en prenant en compte leurs relations interdisciplinaires. Il en résulte qu'un champ très vaste est ainsi couvert et ceci est tout à fait nécessaire puisque la science écologique s'applique à des domaines aussi variés que la biologie, la botanique, la chimie, la physique, la zoologie, etc.

Chacun des nombreux articles fournit des informations complètes et à jour. Si les photographies illustrant cet ouvrage sont peut-être superflues, on n'en saurait dire autant des cartes, croquis et tableaux, tous très utiles.

En bref, un très bon instrument de référence et de travail.

M. Poruba, J. Pokorny et al.

Guide du promeneur dans la forêt
Hatier, coll. « Guides Nature », 308 p., ill., relié

Voici un guide, adapté du tchèque

par Françoise Kahn et Joëlle Millien, qui traite du milieu forestier européen dont il répertorie les espèces végétales et animales. Le domaine abordé est donc vaste et l'ouvrage pluri-fonctionnel.

Il s'ouvre sur des aperçus de la couverture forestière dans les différents continents et il s'achève par deux chapitres traitant des rapports entre l'homme et la forêt, puis de la protection de la nature et de la sauvegarde des sites. La partie principale — contenant huit cents illustrations en couleur — recense un grand nombre d'arbres, de plantes, d'insectes, de reptiles, de batraciens, d'oiseaux et de mammifères sylvestres.

Ce **Guide** étant conçu pour le promeneur forestier, on aurait pu signaler, au moyen d'un repère faci-

lement identifiable, les fleurs et animaux qui se trouvent nombreux à être « menacés » de nos jours ; un autre signe aurait distingué les espèces « protégées ». Ce reproche est très mineur face aux qualités de forme et de fond de cet ouvrage facile à compulsuer grâce à deux index, zoologique et botanique. Signalons enfin que l'adaptation française est en tous points excellente.

Hughes Vaucher

Les arbres, leurs écorces

Hatier, coll. « Guide Point vert », 122 p., ill., relié

Encore un nouveau guide consacré aux arbres de nos régions ? pensez-vous. Cela est vrai, mis à part que l'auteur a choisi une démarche originale pour permettre de repérer in situ les soixante espèces décrites dans son ouvrage. Outre la description qu'il donne de chacune d'elles, et le dessin d'un rameau ou d'une feuille qu'il en fournit, il s'appuie en effet sur deux critères qui sont : **le tronc de l'arbre**, reproduit grâce à un cliché pris à hauteur d'homme, et **le grain de l'écorce**, dont une photographie « grandeur nature » couvre une page entière de ce guide.

une nouvelle génération de guides

Dans cette rubrique, nous avons fréquemment signalé des guides « de nature » destinés à faciliter la découverte du monde des minéraux, de la flore, de la faune, à tous ceux — élèves, professeurs et autres — désireux de mieux connaître ces passionnants domaines.

C'est aujourd'hui sur les « Mini-guides Tout terrain » des éditions Fernand Nathan que nous attirons votre attention. Dix titres ont déjà été publiés dans cette nouvelle collection qui présente beaucoup de qualités : **Minéraux, Champignons, Arbres à feuilles caduques, Conifères, Les baies, Fleurs des prés et des champs, Fleurs des montagnes (alpages et forêts), Fleurs de haute montagne, Plantes de santé, Les oiseaux chanteurs** (1981, chaque volume illustré : 72 p., 17,50 F).

Tous ces ouvrages sont à la fois pratiques, utiles et séduisants : de par leur format (9 x 15 cm), on les « empoche » sans difficulté ; leur revêtement en plastique souple permet de les utiliser n'importe où, dans n'importe quelle circonstance ; la documentation qu'ils contiennent favorise une détermination rapide et correcte de chaque espèce considérée ; chacun de ces petits répertoires portatifs évoque, pour chaque sujet, deux cent cinquante à trois cents variétés.

Mais leur vocation première ne vise nullement à l'exhaustivité ; elle est bien plutôt de permettre une initiation **sur le terrain** par repérage quasi immédiat. Dans cette optique, cette nouvelle collection est une réussite. Au surplus, l'ensemble incline en faveur d'un voisinage plus compréhensif de l'homme et de son milieu naturel, à une époque où le premier s'en trouve trop souvent éloigné et où le second exige une considération éclairée et lucide.

P. F.

J'ai pu vérifier l'efficacité de cette méthode. Notamment de l'identification grâce à l'écorce, à propos des arbres à feuilles persistantes (pins et sapins) essences abondantes dans nos jardins et que l'on a généralement du mal à déterminer avec précision, à partir des critères courants : taille, port, silhouette, feuille, bourgeon et fructification.

Dans la même collection vient également de paraître : **Les plantes d'appartement (plantes à fleurs)**.

Philippe Bredèche, Michel Breuzard
Le vent : une inépuisable source d'énergie

Editions Jacques Grancher (89, rue de Vaugirard, 75006 Paris), 140 pages

A une époque où les pays industrialisés dépendent, pour la majeure part de leurs productions, du pétrole qui est une énergie polluante, tarifiable et sujette au renchérissement, il est bon que l'on prenne conscience qu'il existe bien d'autres formes énergétiques à la disposition de l'homme, inépuisables et gratuites celles-là, telles que l'énergie solaire, celle du vent et celle des marées, et que des études soient entreprises afin de parvenir à utiliser ces sources, plutôt que de recourir à l'énergie nucléaire, épuisante, polluante, dangereuse.

Dans cette optique, c'est par une initiation commencée très tôt à l'école qu'on sensibilisera l'opinion publique et donc qu'on infléchira à la longue les décisions des gouvernements.

Cet ouvrage se présente comme un guide illustré, intelligent et clair, destiné à montrer comment il est possible d'installer une éolienne capable de produire et de stocker de l'énergie au niveau d'une maison d'habitation. Les auteurs ont réussi à limiter au maximum les explications théoriques, que certains pourront rechercher dans les ouvrages figurant en bibliographie. Par contre, ils mettent l'accent sur la simplicité de la réalisation à effectuer, sur les services rendus par une éolienne et sur les bénéfices que l'on peut attendre des diverses solutions présentées.

Il s'agit donc d'un ouvrage utile aussi bien aux classes scientifiques, parce qu'il leur permettra d'assimiler

des connaissances indispensables, qu'aux particuliers qu'il conduira progressivement vers la réalisation de leur éolienne domestique.

Souhaitons, avec les auteurs de cet excellent guide, que la prise de conscience progressive des consommateurs amène les pouvoirs publics à envisager d'un œil plus favorable ce secteur encore marginal et les conduise à apporter leur aide dans la recherche et le développement de ces nouvelles technologies, dont ils ont tout à espérer et rien à redouter.

Boris Komarov

Le rouge et le vert : la destruction de la nature en URSS

Le Seuil, 220 pages

Une étude des problèmes écologiques qui se posent actuellement en URSS est suffisamment rare pour justifier à elle seule la lecture de cet ouvrage. Ce que nous apprend l'auteur ne manquera pas de surprendre. Ainsi, le lac Baïkal, surnommé « l'œil limpide de la Sibérie », serait depuis une vingtaine d'années de plus en plus pollué par les rejets industriels. Si le point de non-retour n'est pas atteint, les dommages sont suffisamment graves pour que l'équilibre biologique fragile de cet immense lac soit actuellement très menacé.

Au cours de cet ouvrage, l'auteur nous fournira d'autres exemples aussi graves. Il montre que la situation est d'autant plus alarmante qu'elle n'est pas portée à la connaissance de l'opinion publique. En

effet, le développement industriel étant une priorité absolue, il passe, quoiqu'on en dise dans les rapports officiels, avant toute autre considération.

Ce livre est, en somme, une réfutation de l'ouvrage de Guy Biolat : **Marxisme et environnement**, paru aux Editions sociales en 1973. Boris Komarov, lui, soutient l'opinion que les chantiers industriels russes sont aussi pernicieux pour l'environnement que les implantations technologiques capitalistes. Et la précision dont l'auteur fait preuve, le soin qu'il met à citer ses sources, sont des arguments plaidant en faveur de la totale sincérité de ce travail.

En postface, Léonide Pliouchtch conclut que le retard de l'URSS par rapport à l'Ouest a entraîné « la répétition servile des erreurs écologiques de l'industrie occidentale ».

Par les révélations qu'il apporte, par le bilan qu'il dresse, par les solutions qu'il propose, cet ouvrage mérite vraiment d'être lu. Seuls des esprits étroits de l'un ou l'autre horizon politique pourraient le considérer comme une somme de calomnies ou un catalogue d'arguments. En fait, à travers ce travail consacré à l'URSS, et même si les conclusions de l'auteur n'ont rien de tendre vis-à-vis du régime socialiste, c'est l'acte d'accusation de toute la politique mondiale de dilapidation des biens naturels et de massacre de l'environnement, et dont il dénonce les énormités absurdes et suicidaires, que dresse Boris Komarov.

Pierre Ferran

écoutons-les

Benoit Echavidre

Débile toi-même

Fleurus, 168 pages

« Avoir un enfant trisomique 21 ce n'est pas une catastrophe ». La phrase est écrite en caractère majuscules dans l'introduction par le

père de Benoit, actuellement adulte « mongolien ». Ce n'est pas une catastrophe quand les parents ont le courage et l'intelligence de trouver avec d'autres les solutions aux problèmes multiples et souvent angoissants que pose leur enfant afin de le faire évoluer vers l'indépendance

et de ne pas rester son unique prothèse affective.

Or ce livre montre que cette ambition des parents est parfaitement « conscientisée » par le fils dont on nous livre, sur 140 pages, les réflexions prises sur le vif à partir des questions qui lui sont posées par son père. Réflexions apparemment souvent décousues, difficiles à suivre mais qui se regroupent autour de l'angoisse que quelques thèmes centraux et obsédants font surgir : le travail, l'amour, le souci de passer inaperçu...

On peut regretter la forme « brute » constante de l'interview de Benoît ; sur un temps plus long, sur un mode parfois moins directif, peut-être aurions-nous appris davantage ? L'essentiel n'est-il pas cependant pour nous, éducateurs, de savoir que, pour un garçon comme Benoît, « le plus important c'est d'avoir une femme nette — que ça se passe dans la réalité tu vois ».

Au-delà du plaisir fait à Benoît d'avoir écrit ce livre, le père-auteur nous invite sans doute à une réflexion pédagogique et éducative plus profonde à la seule condition qu'on sache que la trisomie 21 a des conséquences variées dont ce livre ne prétend sans doute pas rendre compte.

J.-L. Lambert, J. Rondal

Le mongolisme

Mardaga (2, galerie des Princes, Bruxelles), 220 pages

Autant le livre précédent donne du mongolien une image subjective, littéraire et peu « scientifique », autant cet excellent ouvrage, indispensable à toute personne s'occupant, à quelque titre que ce soit, d'enfants, d'adolescents ou d'adultes présentant le syndrome de Down ou trisomie 21, s'attache à une synthèse exhaustive de ce qui existe au plan scientifique et pédagogique sur le sujet. En langue française, on ne connaît guère sur cette question, que le peu recommandable livre de Rethault (ESF, 1973) et des articles épars.

Richesse dans la documentation rassemblée (essentiellement nord-américaine) clarté de l'exposé, qu'il soit d'ordre médical, linguistique ou pédagogique, honnêteté du propos

visant toujours à dégager les aspects prospectifs de ce qui peut être entrepris pour aider le mongolien, c'est en ces termes sans équivoque que je qualifierai ce livre.

Parents et éducateurs apprendront à mieux connaître le développement de leur enfant, avec une mention toute particulière pour ce qui concerne le langage et on peut penser que cela devrait améliorer la possibilité de dialogue en vue d'une intervention aussi précoce que possible.

La relation d'une expérience de séminaires pour parents d'enfants mongoliens, conduits sur les bases d'une pédagogie du comportement par objectifs doit pouvoir en outre donner des idées d'animation intéressantes à des responsables d'associations de parents en cette Année des handicapés. On devrait rapidement parler du « Lambert et Rondal » dans tous les lieux où l'on s'interroge sur l'éducation des mongoliens.

M. Johnson, R.A. Werner

Guide progressif des acquisitions chez l'enfant handicapé mental

Delachaux & Niestlé, 206 pages

On peut se demander ce que penserait l'auteur de *Débile toi-même* à la lecture de cet ouvrage traduit de l'anglais par des collègues suisses de l'éducation spécialisée.

Il s'agit en effet du recensement de deux cent quarante tâches à faire accomplir à des handicapés mentaux moyens et profonds en vue d'objectifs comportementaux définis et en utilisant un matériel adéquat, dans un cadre parfaitement skinnerien ne s'embarrassant d'aucune fioriture. Ces deux cent quarante tâches se répartissent sur huit secteurs d'activités : stimulation sensorielle, comportement social, imitation, motricité globale, motricité fine, soins personnels, langage, développement cognitif.

Cette traduction-adaptation du *Step by Step Learning Guide*, mis en œuvre au Sunshine Center de Knoxville dans le Tennessee, présente l'avantage indéniable de proposer l'image d'une pédagogie structurée dans un secteur où, trop souvent, les objectifs sont, au mieux incoordonnés, au pire inexistant. Il a

l'inconvénient de faire penser à un dressage qui choquera plus d'un maître spécialisé européen et l'introduction des traducteurs, très nuancée, montre bien les limites d'une telle pratique.

On reste, au-delà de la sécheresse du propos, étonné par la pauvreté de certains chapitres ; par exemple celui consacré au « développement cognitif » où « l'objectif » (!), « découvrir la notion de temps », n'est « atteint » que par une seule tâche ! On cherche par ailleurs en vain une

des ouvrages

Guide des carrières 1981

Néret, 376 pages

La réalisation de cet ouvrage répond à des besoins essentiels d'information dans les domaines éducatifs et professionnels. Il est donc indispensable que ce guide — qui est aussi une encyclopédie — soit parfaitement à jour.

C'est effectivement le cas puisque l'auteur se livre tout d'abord à une présentation du système d'éducation actuel, à la suite de quoi il s'attache successivement à répertorier les études professionnelles courtes prévues après l'orientation de fin du premier cycle, à présenter les diplômes de l'enseignement du second degré, de l'enseignement supérieur et les conditions d'accès aux grandes écoles. Il passe enfin en revue toutes les professions, indiquant, pour chacune d'elles, les écoles de préparation, les débouchés et les postes d'emplois.

A la fois complet, pratique et très actualisé, ce guide sera d'un recours permanent aux orientateurs, chefs d'établissement et documentalistes. Aux familles et aux jeunes eux-mêmes, il rendra de multiples services.

A défaut de trouver cet ouvrage en librairie, on peut l'acquérir, franco de port, contre 80 F à adresser aux

tâche quelconque visant à l'abord de la fonction symbolique.

Ce « guide » peut, à mon sens, trouver sa place dans la plupart des bibliothèques d'IMP. Il donnera des idées quant à la façon dont, avec certains enfants gravement handicapés, on peut obtenir des comportements satisfaisants. Il est très loin de remplir le contrat que son titre laisserait supposer et ne saurait remplacer un projet éducatif et thérapeutique fonctionnel.

Christian Cousin

s pratiques

Editions et Guides Néret, 23, rue de Chabrol, 75010 Paris.

Chantal Garnier
et Marianne Poussard

La législation du travail (88 p.)

Instruction juridique et civique (96 p.)

Editions éducatives (10, rue du Regard, 75006 Paris)

Ce n'est pas pour les sujets qu'ils abordent que je traite de ces deux ouvrages à la fois. Certes ils ont bien quelque affinité. Le droit concerne tous les citoyens et tous les travailleurs que seront les élèves qui auront le premier de ces fascicules entre les mains. Quant au second, son domaine est beaucoup plus vaste puisqu'il traite du droit usuel, de l'organisation de la vie nationale et internationale.

C'est plutôt pour la forme, identique, sous laquelle l'un et l'autre se présentent. Je ne dirai rien du fond. C'est à la fois pétri de bonnes intentions et bien structuré : la division en chapitres et en rubriques montre que les auteurs dominent fort bien la question et que les informations proposées sont rationnellement exposées. Mais pour quelle raison avoir voulu à toutes forces remplacer un texte qui aurait pu être clair par une façon de bande dessinée qui n'en est pas une et ne convainc

personne ? En avant-propos, Chantal Garnier et Marianne Poussard disent que, les thèmes de ces deux livres étant généralement peu attrayants, elles ont ainsi espéré « amuser » et surtout « aider » à mieux les comprendre. Je doute fort que ces dessins indigents y parviennent. A force de vouloir utiliser la bande dessinée pour ce à quoi elle n'est pas destinée, on la dessert en même temps que sont desservies des intentions qui étaient ici très louables.

Cela dit, le plan de chacun de ces ouvrages étant parfait et les questions, à la fin de chaque « leçon », exemplaires, on pourrait proposer aux élèves de partir de ces planches et de réécrire un texte. De la sorte, tout en profitant de l'intérêt de ces deux livres, on donnerait conscience aux jeunes que, si la B.D. est irremplaçable, cela ne signifie pas qu'elle peut tout remplacer.

Philippe Néaume
**Les institutions éducatives
et sportives en France**
Vigot, 454 pages

Cet ouvrage est une bible de l'organisation du sport en France. Tout y est : les institutions scolaires et universitaires et la place qu'y occupe l'éducation physique et sportive, les associations, le sport olympique, les sections « sport-études », les services d'animation sportive, les brevets d'Etat, les organisations syndicales et les mutuelles. Le tout est précédé d'une introduction très utile concernant « la compréhension des institutions » politiques et administratives et complété, en annexes, par les textes des lois essentielles et du décret du 4 août 1980 concernant le statut des professeurs d'EPS. Il y a même un peu d'histoire rappelant l'évolution de la politique sportive en France depuis la III^e République.

Une seule absence : l'index. Ce sera pour la prochaine édition. Mais quel régal qu'un instrument de travail pareil ! On en rêve pour les autres disciplines.

Notes de lectures établies par
Pierre Ferran et François Mariet

réponses

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

radiation des cadres

Puis-je vous demander dans quelles conditions l'administration peut procéder à la radiation des cadres d'un fonctionnaire ?

La radiation des cadres doit être prononcée à l'égard d'un fonctionnaire dès lors qu'est établie, pour ce fonctionnaire, l'impossibilité de poursuivre l'exercice de ses fonctions, et cela quels que soient son âge et la durée de ses services. Elle peut être demandée par l'intéressé lui-même

ou par l'administrateur des biens s'il s'agit d'un fonctionnaire interné. Elle peut également être prononcée d'office par l'autorité ayant pouvoir de nomination. Mais dans ce cas, l'administration doit laisser le fonctionnaire bénéficier des congés prévus par son statut et, en conséquence, ne prendre sa décision qu'à l'expiration de certains délais fixés aux articles L 27 et L 29 de la loi du 26 décembre 1964 (Code des pensions) et qui sont :

- douze mois à compter de la mise en congé normal de maladie même lorsqu'il a été accordé à la suite

d'invalidité résultant d'un acte de dévouement (article 36 § 2 de l'ordonnance du 4 février 1959) ;

• la fin du congé de longue durée susceptible d'être accordé au titre de l'article 36 § 3 de l'ordonnance du 4 février 1959.

Toutefois, lorsque l'invalidité n'est pas imputable au service, la radiation des cadres d'office est possible, avant l'attribution des congés de maladie, dès lors que l'incapacité à poursuivre les fonctions résulte d'une maladie ou d'une infirmité que son caractère définitif ou stabilisé ne rend pas susceptible de traitement.

Le délai étant fonction du congé accordé, sa durée ne peut être modifiée à partir du moment où le congé est devenu définitif pour n'avoir pas été contesté dans les délais du recours. La mise à la retraite s'impose également, même avant l'expiration des congés, lorsque le fonctionnaire atteint sa limite d'âge.

La mesure de radiation des cadres, en dehors du fait qu'elle permet de présenter la demande de pension, a pour effet de fixer le point de départ de la jouissance de cette pension.

directeur départemental Jeunesse Sports et Loisirs

Comment devient-on directeur départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et en quoi consiste exactement cet emploi ?

Le directeur départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs connaît des activités relevant de ce département ministériel autres que le tourisme. Il exerce ses attributions sous l'autorité du préfet. En ce qui concerne l'action éducatrice et les questions de scolarité, il exerce ses attributions en liaison avec l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Education et sous l'autorité du directeur régional qui peut lui déléguer sa signature. Le directeur départemental est assisté d'un ou plusieurs inspecteurs de la JSL placés sous son autorité. Il exerce le pouvoir hiérarchique à l'égard de l'ensemble des personnels relevant de la direction départementale.

Le statut de la fonction est fixé par un décret du 9 décembre 1976 : « L'emploi de directeur départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs comporte six échelons. La durée du temps de services effectifs passé dans chaque échelon pour accéder à l'échelon supérieur est fixé à :

- dix-huit mois pour le premier échelon ;
- deux ans pour les deuxième, troisième, quatrième et cinquième échelons.

Peuvent être nommés à un emploi de directeur départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs :

- les inspecteurs de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs âgés de trente-deux ans au moins et justifiant en cette qualité de cinq années de services dont deux de services effectifs dans les services extérieurs du ministère chargé de la Jeunesse et des Sports ;

- les administrateurs civils justifiant en cette qualité de quatre ans d'ancienneté dont deux ans dans les services du ministère chargé de la Jeunesse et des Sports ;

- les fonctionnaires de catégorie A justifiant d'au moins six années de services effectifs en cette qualité dont deux accomplies au ministère chargé de la Jeunesse et des Sports ayant atteint l'indice net 500 et appartenant à un grade ou occupant un emploi dont la rémunération principale de fin de carrière compte tenu d'éventuelles bonifications indiciaires à la date de promulgation du présent décret, est au moins égale à celle afférente à l'indice net 600. »

professeur certifié

Est-il exact que des textes en préparation permettront désormais l'accès des sous-directeurs de collège au grade de professeur certifié ?

Les avant-projets de textes relatifs aux dispositions applicables et à leurs adjoints, qui ont été proposés à la concertation par le ministre de l'Education, permettent aux professeurs certifiés d'occuper un poste de directeur-adjoint de collègue (confor-

mément au principe selon lequel ont vocation à assumer des responsabilités de direction dans un type d'établissement donné l'ensemble des personnels enseignants susceptibles d'y exercer normalement leurs fonctions). Ces mêmes textes prévoient bien, corrélativement, l'institution d'un tour spécifique d'accès au corps des professeurs certifiés réservé au personnel de direction. Il existe un lien logique évident entre ces deux mesures légitimement souhaitées par les personnels.

congé individuel de formation

J'ai entendu parler d'un congé qui permettrait à un travailleur d'acquérir une formation professionnelle complémentaire sans avoir à quitter son emploi. Pouvez-vous me dire en quoi consiste ce congé ?

Le Code du Travail, article L. 930.1, définit le congé de formation en ces termes :

« Le congé de formation a pour objet de permettre à tout travailleur, au cours de sa vie professionnelle de suivre à son initiative et à titre individuel, des actions de formation indépendamment de sa participation aux stages compris dans le plan de formation de l'entreprise dans laquelle il exerce son activité.

» Ces actions de formation doivent permettre aux travailleurs d'accéder à un niveau supérieur de qualification, de changer d'activité ou de profession et de s'ouvrir plus largement à la culture et à la vie sociale. Elles s'accomplissent en tout ou partie pendant le temps de travail. »

Le congé peut également être accordé à un salarié pour préparer et pour passer un examen pour l'obtention d'un titre ou d'un diplôme au sens de l'article 8 de la loi du 16 juillet 1971 d'orientation sur l'enseignement technologique. La Fédération des œuvres laïques de Paris (12, rue de la Victoire, 75441 Paris Cedex 09) a publié dans son numéro spécial de septembre 1980 une étude du plus grand intérêt sur le congé individuel de formation.

René Guy

au B. O.

on précise

■ **LE NOMBRE MAXIMUM** de candidats à admettre, en 1981-1982, dans les établissements suivants :

- Ecole centrale des arts et manufactures ;
- Ecole centrale de Lyon ;
- Ecole nationale supérieure d'arts et métiers ;
- Ecole nationale supérieure de céramique industrielle ;
- Ecoles nationales d'ingénieurs de Belfort, Brest, Metz, Saint-Etienne et Tarbes ;
- Ecole nationale supérieure de l'électronique ;
- Ecole nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg ;
- Institut national supérieur de chimie industrielle de Rouen ;
- Institut national du Nord de la France. (Arrêtés du 25 février 1981 - B.O. n° 12.)

■ **LE NOMBRE MAXIMUM** d'élèves-ingénieurs admis dans les **Instituts nationaux de sciences appliquées** en 1981 (arrêté du 25 février 1981 - B.O. n° 12).

■ **LE NOMBRE MAXIMUM** d'élèves-ingénieurs à recruter en 1981 par voie de concours sur épreuves en première année des **écoles nationales supérieures d'ingénieurs** (arrêté du 25 février 1981 - B.O. n° 12).

■ **LE STATUT** des agents contractuels exerçant les fonctions de **chargés de mission à l'ONISEP** (décret et arrêtés du 23 février 1981 - B.O. n° 12).

■ **LA POSSIBILITE** d'entrer en **apprentissage** à quinze ans révolus pour les élèves ayant accompli deux années de scolarité en CPPN-CPA (circulaire du 13 mars 1981 - B.O. n° 12).

■ **LES MODALITES** de la notation administrative des **personnels enseignants du second degré** pour l'année scolaire 1980-1981 (note de service du 19 mars 1981 - B.O. n° 12).

on annonce

■ **L'OUVERTURE** d'un concours d'admission à la section préparatoire au **diplôme de l'INSEP**, session de 1981 : dix-huit places (arrêté et note de service du 11 mars 1981 - B.O. n° 12).

■ **L'OUVERTURE** de concours de recrutement pour l'accès aux corps de maîtres-

assistants des disciplines scientifiques, littéraires et de sciences humaines, des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion et des disciplines pharmaceutiques (arrêtés du 17 mars 1981 - B.O. n° 12).

on signale

■ **DES STAGES D'INFORMATION destinés aux IDEN**, au Centre de Suresnes ou au Centre de Beaumont-sur-Oise, du **9 au 13 juin 1981** (notes de service du 16 février 1981 - B.O. n° 12).

■ **DES JOURNEES D'ETUDES** destinées aux maîtres chargés des fonctions de

rééducateurs en psychomotricité : Beaumont-sur-Oise, du **15 au 19 juin 1981** (note de service du 25 février 1981 - B.O. n° 12).

■ **UN STAGE** destiné aux instituteurs enseignant en milieu pénitentiaire : Suresnes, du **22 au 26 juin 1981** (note de service du 16 février 1981 - B.O. n° 12).

on réorganise

■ **L'ADMINISTRATION** centrale du ministère de l'Education : direction des Affaires internationales, service des études informatiques et statistiques (arrêtés du 10 mars 1981 - B.O. n° 12).

agenda

conférence

■ La prochaine conférence organisée par « La Joie par les livres » aura lieu le **lundi 27 avril** de 14 heures à 16 h 30 (comme les précédentes, à l'auditorium du musée des Arts et Traditions populaires — 6, route du Mahatma-Gandhi, Bois de Boulogne). Intitulée **Les hit-parades d'Astrid Lindgren**, elle abordera la question : quelles sont les recettes d'un auteur à succès quand il n'écrit pas des séries ? C'est Bernard Epin, enseignant et critique, qui animera cette rencontre destinée aux bibliothécaires, enseignants, parents et éducateurs. Inscription : 17 F. Pour tous autres renseignements : « La Joie par les livres », 4, rue de Louvois, 75002 Paris. Tél. : 296-64-15.

journées d'étude

■ Des journées scientifiques consacrées à l'étude de la violence, la **pré-délinquance**, l'enfance en danger sont organisées par l'Association française d'hygiène et de médecine scolaire et universitaire, les **24 et 25 avril** au Centre de Rencontres internationales de Dijon (1, boulevard Champollion). Des conférences, discussions et table ronde se tiendront avec la participation de l'équipe de neuro-psychiatrie du C.H.U. de Dijon, sous la direction de M. Marin, professeur agrégé. Frais de participation : 60 F ; gratuité pour les fonctionnaires du ministère de l'Education. Pour tous renseignements et inscriptions : Association française d'hygiène et de médecine scolaires et universitaires, 11, rue Huyghens,

75014 Paris. Téléphone : 320-36-05.

séminaire

■ **Philosophie et mathématiques**. Voici le programme du dernier trimestre de ce séminaire dont toutes les séances se tiennent, nous le rappelons, à 20 h 30 dans la salle V de l'Ecole normale supérieure (45, rue d'Ulm, Paris 5°) :

- **Le système logique de Bolzano**, par J. Sebestik, le mercredi 22 avril ;
- **Le formulaire de Peano**, par J. Riguët, le lundi 27 avril ;
- **Sur le principe de la symétrie perturbée**, par M. Mendès France, le lundi 4 mai ;
- **La question du fondement des mathématiques d'après Kant**, par J. Beaufret, le mercredi 6 mai ;
- **Les fondements de l'analyse au XVIII^e siècle**, par Ch. Houzel, le lundi 11 mai ;
- **Histoire philosophique des mathématiques selon Auguste Comte**, le vendredi 15 mai ;
- **Le rationnel et l'irrationnel**, par G. Lachaud, le lundi 18 mai ;
- **L'art de sonner les cloches**, par B. Jaulin, le lundi 25 mai ;
- **Les mathématiques pures n'existent pas**, par D. Norton, le lundi 1^{er} juin ;
- **L'écriture mathématique**, par J. Dhombres, le lundi 15 juin ;
- **Bilan et perspectives**, par Maurice Loi, le lundi 22 juin.

Le texte de la plupart des conférences ayant déjà eu lieu a été édité par l'IREM de Paris-Nord. Envoi de la liste des conférences disponibles sur demande à : CSP, IREM, avenue Jean-Baptiste-Clé-

ment, 93430 Villeteuse. Tél. : 821-61-70, poste 4271.

stages

■ **Danses populaires et collectives et découverte du milieu** au Centre culturel de La Dombes, à Chatillon-sur-Chalaronne (Ain) du 11 au 16 mai. La danse collective ou populaire, pratiquée comme activité de loisir, est un moyen d'animation pour un groupe, un moyen de développement et d'épanouissement pour l'individu. Ce stage, qui s'adresse aux animateurs socio-éducatifs, enseignants, travailleurs sociaux, animateurs en cycle BAFA (âge minimum : 18 ans), propose aux participants l'acquisition de bases indispensables pour l'animation de groupes de jeunes ou d'adultes et la découverte d'une région, d'un milieu naturel et humain, par la pratique du cyclo-tourisme. Frais de participation : 500 F (comprenant la formation et l'hébergement en pension complète). Pour renseignements complémentaires et inscriptions : Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, 2, rue Grenette, 69002 Lyon. Tél. : [7] 842-68-26.

■ **Pour une meilleure connaissance de l'immigration**, les CEMEA organisent des stages à l'intention des animateurs, éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux, personnels de santé, etc., qui sont en relation avec des immigrés, leurs familles, leurs enfants. Animés par des équipes binationales et permettant diverses approches socio-économiques et culturelles, ces stages sont agréés pour la formation professionnelle continue. Au programme de cette année :

• **Le Maghreb, origine d'une immigration** : du 25 au 30 mai à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) ; du 21 au 26 septembre à Lille (Nord) ; du 30 novembre au 5 décembre à Voiron (Isère).

• **Le Portugal, aspects d'une civilisation**, du 26 mai au 5 juin à Porto. Pour tous renseignements : CEMEA - Coopération internationale, 2 bis, rue de la Bourie-Blanche, 45000 Orléans. Tél. : [38] 53-86-19.

expositions

■ **L'art du Japon éternel dans la collection Idemitsu**, jusqu'au 31 mai au musée du Petit-Palais (avenue Winston-Churchill, Paris 8^e). Réunissant quelques-uns des chefs-d'œuvre de l'art japonais, cette exposition comprend deux cent trois pièces, mais la fragilité de certains paravents nécessitera leur remplacement au cours du mois d'avril par des œuvres

équivalentes. L'exposition comprend deux grands centres d'intérêt : les peintures, les arts graphiques et les objets d'art. L'ensemble est divisé en six sections : peintures anciennes et écoles diverses ; peintures de genre ; peintures des Lettrés Bunjiga ; calligraphie ; objets d'art ; céramiques. L'exposition est ouverte tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 17 h 40. Droit d'entrée : 12 F, **gratuité pour les groupes scolaires**, demi-tarif pour les groupes culturels. Une conférencière peut être mise à la disposition des groupes : l'heure et le jour des visites collectives doivent être **obligatoirement** précisés par téléphone au 265-12-73.

cinéma

■ **Le Centre d'action culturelle de Montreuil-sous-Bois** organise un cycle sur les métiers du cinéma. Après une première manifestation consacrée au metteur en scène (avec Carlos Saura), une seconde le sera au producteur : **Les 3, 4 et 5 avril** (avec Jacques Perrin). Les projections auront lieu au studio Berthelot (6, rue Marcelin-Berthelot, 93100 Montreuil - métro : Croix-de-Chavaux). Pour tous autres renseignements, téléphoner à la mairie : 858-91-49, postes 546 et 547.

visites guidées

■ **L'art et les jeunes**. Les visites qu'organise habituellement le musée des Arts décoratifs pour les enfants de 5 à 12 ans (réparties en deux tranches d'âges) continuent pendant la période des vacances de printemps, c'est-à-dire **les 8, 9, 10, 13, 15 et 16 avril** à 14 h 30 :

• pour les 5/8 ans, « Un objet raconte son histoire » ;

• pour les 8/12 ans, « La vie quotidienne à travers les siècles ».

Au cours de chacune de ces visites (durée : une heure un quart — tarif : 7 F), des dessins sont réalisés par les jeunes visiteurs. Pour renseignements complémentaires : Service culturel, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 260-32-14, poste 26 (de 14 à 18 heures, sauf le samedi).

loisirs

■ **Prochaines randonnées pédestres** organisées par l'association « Rencontres de Jeunes » :

• **le 5 avril**, boucle en forêt de Rambouillet (22 km) ;

• **le 26 avril**, boucle en forêt de Saint-Germain (20 km) ;

• **le 10 mai**, circuit autour de Viarmes (18 km) ;

• **le 24 mai**, de Bois-le-Roi à Champagne-sur-Seine (23 km), GR 2.

Nous rappelons que ces randonnées sont ouvertes à tous, jeunes de plus de 15 ans et adultes. Conditions de participation : 30 F de cotisation annuelle comprenant l'assurance ; 20 F par sortie pour le fonctionnement administratif et pédagogique du groupe, ou 50 F par trimestre. Les frais complémentaires (repas, train) sont à la charge des participants. Pour tous renseignements : Rencontres de Jeunes, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 874-89-28 ; ou Jacques Léon (animateur) : 241-17-63 (en soirée avant 21 heures).

■ **Le « Guide Loisirs-Jeunes des musées Paris/Ile-de-France »** vient de paraître : plus de cent soixante-dix musées y sont répertoriés, analysés, commentés et sélectionnés en fonction des enfants, de leurs goûts et de leurs centres d'intérêt. Destiné aux parents, enseignants, éducateurs et responsables de groupes, ce Guide a été conçu pour être utilisé facilement et directement selon ce que l'on recherche : un index très complet permet de repérer instantanément le renseignement désiré. Pour le recevoir, adresser la somme de 18 F à Loisirs-Jeunes, 36, rue de Ponthieu, 75008 Paris. Renseignements complémentaires : 225-60-28.

notez aussi

■ **Jusqu'au 30 avril**, il est possible de s'inscrire à la section sport-études basket qui sera mise en place au lycée Marie-Curie (Sceaux) à la rentrée prochaine. Cette nouvelle section s'adresse à des jeunes gens qui entreront en second cycle des séries A, B, C et D et qui, en basket, sont classés espoirs départementaux ou régionaux dans leur club sportif. Pour renseignements complémentaires et inscriptions, s'adresser à Madame le proviseur du lycée Marie-Curie, 1, rue Constant-Pilate, 92330 Sceaux.

■ **Grand Prix du Livre pour la jeunesse**. Ce prix s'adresse aux auteurs français et d'expression française qui écrivent pour les enfants de 8 à 12 ans. Deux prix d'un montant de 30 000 F seront décernés par deux jurys. Les manuscrits, dactylographiés en trois exemplaires, devront être adressés avant le 31 mai 1981. Pour tous renseignements : Centre Information Jeunesse Côte d'Azur, Esplanade des Victoires, 06300 Nice. Tél. : [93] 80-93-93.



la ruse printanière

Le printemps, c'est comme l'amour : on en garde un souvenir enrubanné de délicés
et, pour cette raison, on voudrait qu'il revienne toujours.

Et il revient. Pour notre plaisir et notre surprise.

Quelle belle illusion que de pouvoir s'imaginer que la vie commence
alors qu'elle ne fait que se perpétuer !

Regardez : le printemps, c'est à la fois le début et le renouveau de chaque chose
et ne compte-t-on pas les années en nombre de printemps, justement ?

Au vrai, nous vivons, en France, au rythme d'un moteur à trois temps — et demi —
qui s'alimente d'énergies contradictoires : l'année civile, l'année scolaire,
l'année religieuse (essentiellement chrétienne) et la ronde des saisons.

Rythme anarchique s'il en est, en toute logique,
pour l'école le printemps devrait commencer... en septembre !
Mais ne boudons pas nos plaisirs. Cette hâte pascal est un bien
dont il faut profiter car qui sait si, comme l'amour,
elle ne nous surprendra pas une fois encore ?

la violence de la m

POUR le lecteur professionnel, il revient souvent le rêve d'une table mise à nu et lisse sous la main, d'une nuit qui s'achève comme se pose un oiseau, mais que la nécessité du labeur réaliste réduit à néant : expliquer sans détruire, critiquer sans nuire — ni fat, ni laxiste —, c'est toujours renâcler devant la tâche ingrate et pourtant convoitée. Et qui donc n'hésiterait pas devant cet emploi de nième couteau par lequel la littérature semble perdue d'avance ? Et toujours revient l'attente de la surprise qu'on aimerait tant pouvoir faire partager.

On ne s'est pas privé pour dire de lui, qu'avec J.M.G. Le Clézio, il était le meilleur écrivain de sa génération. Il eut même les bonheurs d'un prix Goncourt ; il me faut pourtant avouer que, malgré sa notoriété, je n'avais lu aucun de ses sept romans. Qu'on imagine mon impatience lorsque parut un huitième et qu'aussitôt, Bernard Pivot aidant, il fut unanimement louangé. J'ai même lu quelque part, mais où ?, qu'avec **Une jeunesse** (Gallimard, 194 p.) Patrick Modiano tenait son œuvre de maturité. Je m'y suis donc précipité. Mais, las, ce fut le coup de la Joconde pour nos visiteurs japonais : ils espèrent quelque chose comme **La ronde de nuit** ou **Guernica** et ils ne découvrent qu'un portrait de format modeste ! Modiano-Le Clézio, même combat ? Voire ! Qu'il s'agisse,

avec le premier, de littérature, et de la bonne, c'est indubitable, mais qu'on n'aille pas crier au génie, ou bien nos mots, nos pauvres mots, en prennent un rude coup ! Ils ont l'habitude, il est vrai. Que la prose de Patrick Modiano sécrète cette fameuse « petite musique », touchante, attachante, personnelle comme le grain de la voix, c'est indiscutable, et c'est tant mieux pour notre plaisir, mais c'est aussi insuffisant pour prétendre aux plus hautes hauteurs de la littérature mondiale. Et je dis bien « mondiale », car le succès fait à Patrick Modiano m'incite à me demander s'il n'est pas le reflet de ce moment actuel de notre littérature française, heureuse, trop heureuse de renouer avec le genre romanesque, avide de héros et prête à célébrer à l'excès tout travail de qualité, au demeurant mineur. On pensera que je l'accable ; non pas. Mais je cherche à m'expliquer pourquoi, en France, on a tant plébiscité un ouvrage qui ne laisse à la mémoire qu'un goût délicieux de bonbon à la violette.

Tant qu'à faire, âpre, plus âpre et plus déchiré et porté par un souffle autrement plus nerveux, je préfère saluer le premier roman de Jean-Marie Laclavetine, **Les emmurés** (Gallimard, collection « Le Chemin », 240 p.) comme un don de la jeunesse à la littérature. Beau et simple, malgré un réel travail sur l'écriture, poignant parfois, ce roman laisse passer des

pages d'une éblouissante fraîcheur, comme au travers d'une jalousie. **Les emmurés**, c'est un livre d'images égrenées comme une prière pour ressusciter un mort, mais plus belles que sur papier glacé car faites de mots, en même temps que sont effleurés des thèmes immémoriaux : la vie, la mort, la violence individuelle et collective, l'incommunicabilité. L'amour. Tous les germes sont là pour d'autres livres à venir. Impatiemment.

Plus avant dans les mots et leur fascination, voici **Le passage de l'ombre**, de Claude Faraggi (Flammarion, collection « Textes », 146 p.). Si cela a un sens, la façon d'écrire de Claude Faraggi — dans la continuité d'un précédent roman, **Le maître d'heures**, prix Femina 1975 —, l'agencement de ses phrases, le choix de ses mots, tout son lexique très personnel en fait, donnent une tonalité très colorée à son texte, si bien que, fermant les yeux, on s'imagine aisément dans une peinture de Caspar-David Friedrich. Autant dire l'aspect romantique ou néo-romantique, comme on voudra, de ce roman ; ce « passage de l'ombre » n'est pas sans évoquer d'ailleurs le fameux pont du **Nosferatu** de Murnau : c'est par là que le récit initiatique dépasse la chronique et entre dans la fantasmagorie quasi métaphysique, une fabuleuse errance tendue vers la transcendance de soi. Temps mêlés, espaces confondus, le « héros » de ce récit se coule dans une

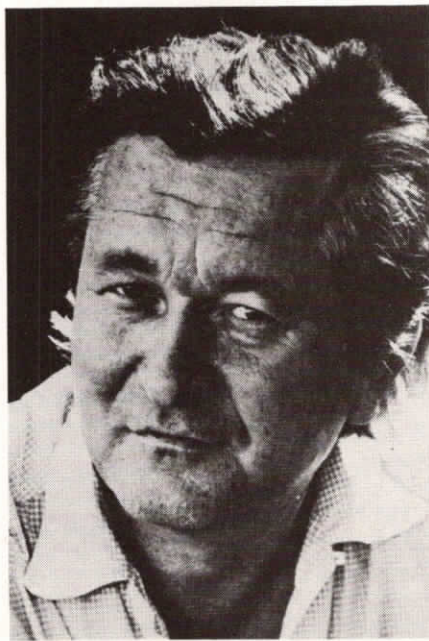
er

armure ancestrale avec laquelle il finit par faire corps ; ce serait comme de se glisser sous l'écorce d'un arbre et devenir arbre soi-même, à jamais enfermé — ou réuni avec soi-même. Un très beau récit en vérité, un peu trop chargé tout de même de pesants ornements. Claude Faraggi aurait pu faire preuve de plus d'exigence : trop de mots, les mêmes (niellé, gaz, touffeur...) qui reviennent trop souvent, trop de tournures fréquemment usitées nuisent à la rigueur d'une beauté torrentielle.

Voilà donc, dans l'abondance de la production récente, trois romans de qualité et à retenir comme tels. Si l'on admet ce genre de comparaison, chacun, à sa manière, trouve son correspondant dans des formes musicales. Tout cela, peu ou prou, c'est de la musique de chambre, sur des tons, des rythmes et des registres variés, mais de la musique de chambre tout de même : trois ou quatre instruments soigneusement choisis, dont on joue avec adresse et conviction des thèmes esquissés dans l'attente ou dans l'espoir — pour le lecteur — d'une œuvre plus ample. Beethoven, auteur de sonates ou de pièces pour violoncelle, écrivit aussi la **Neuvième Symphonie** ! Or voici bien ce qui nous manque, obnubilés que nous paraissions par un XIX^e siècle sur lequel on revient sans cesse.

Et c'est des Etats-Unis que nous vient la surprise tant espérée, avec un immense et magistral

roman : **Le choix de Sophie** de William Styron (Gallimard, collection « Du monde entier », traduction de Maurice Rambaud, 630 p.). Un critique vient d'affirmer que ce roman était digne de Dostoïevski, mais que c'était un livre qu'il n'aurait pu écrire car il lui manquait d'avoir connu une chose : l'Holocauste de la dernière guerre. Et, de fait, **Le choix de Sophie** se situe bien à ce sommet de la littérature. Sur la forme, que dire, sinon qu'elle est éblouissante ? Styron est un grand écrivain : son ouvrage se déploie très exactement avec le même mouvement que fait la mer qui, à la fois se donne comme une immensité globale et incommensurable, et à la fois se constitue vague après vague dans un ressassement permanent, toujours commencé, jamais le même. Je veux dire que tous les débats sur l'écriture sans ponctuation, parce qu'écriture comme flux, deviennent fadaïses devant cette composition savante en même temps que parfaitement classique : le grand art n'est-il pas de ne point se montrer ?



William Styron

Cela commence un peu comme un roman de Miller mais au bout d'une centaine de pages, lame après lame, s'ouvrent les

abîmes vers lesquelles Styron veut entraîner son lecteur et desquelles, bientôt, nous ne pouvons plus nous échapper. Autour d'un récit central qui met en scène trois personnages principaux, se développent plusieurs autres récits, porteurs, chacun, de thèmes différents ; un récit commence, puis, par l'effet d'une digression, et comme une parenthèse ouverte, un autre, et un autre encore, et ainsi de suite, tandis que, par des effets récurrents, les parenthèses se referment et que l'ensemble de l'œuvre prend sa forme et son sens. Et pourquoi tant insister sur l'aspect formel ? C'est que, vaste réflexion sur le Mal, **Le choix de Sophie** est à mille lieues de la morale moralisante et, dans sa forme même, l'intelligence extrême de sa composition, sur un des sujets les plus douloureux qui soient, il nous montre que rien, jamais, n'est définitivement donné.

Auschwitz, puisqu'il faut bien écrire son nom, ce n'est pas une donnée ordinaire de notre récent passé historique, et dans nos têtes, le Bien et le Mal ne sont pas de banales notions abstraites. Le baroque de l'écriture de Styron — un décentrement toujours recommencé qui jamais ne se sépare de son nœud originel — sied au baroque de nos sentiments et à la complexité de nos ressentiments. Les figures centrales du roman portent à merveille toutes ces ambiguïtés où se mêlent les origines familiales et culturelles, le quotidien et l'Histoire. Leur choix est admirable : Sophie, jeune Polonaise non juive, rescapée d'Auschwitz et récemment immigrée à Brooklyn ; Nathan, son amant, son sauveur, jeune juif new-yorkais, chercheur en biologie ; et Stingo, le narrateur, jeune Sudiste qui se rêve écrivain, héritier, pour mieux le surpasser, de Faulkner. Chacune de ces figures traversée par l'Histoire à un moment où le monde redémarrait — 1947 —, permet à Styron d'écrire un des plus forts, c'est-à-dire des plus importants romans qu'il ait été donné de lire depuis des années. Le bleu des océans rendu à la littérature.

Jean-Pierre Vélis

histoires de fiction fictions de l'Histoire

La boîte à maléfices de Robert Bloch (Casterman, coll. « Autres temps, autres mondes », 230 p.) rassemble douze récits d'un auteur surtout connu indirectement par le fait que Hitchcock porta à l'écran son roman **Psychose**. Son œuvre est cependant importante car il a écrit un grand nombre de nouvelles, policières, fantastiques, de terreur et de science-fiction, dispersées dans des recueils et des revues. Les textes que Jacques Chambon a sélectionnés dans cet ouvrage, et qu'il présente avec compétence et finesse, sont très révélateurs des aspects multiples du talent de Bloch. On verra la place qu'occupe chez lui le problème de l'identité. Notamment dans deux textes : « Dans les siècles des siècles... » et « On se trompe peut-être », ce dernier très dickien, à une époque où Philip K. Dick était encore un débutant inconnu.

Un groupe de sept nouvelles constitue le recueil de Lorris Murail : **L'hippocampe** (Robert Laffont, coll. « Ailleurs et Demain », 210 p.). J'ignore qui est Lorris Murail, mais les textes présentés dans ce volume, sous la vaste bannière des jeux de société spatio-temporels, sont assez fascinants. L'écriture, nette jusqu'à la concision, est elle aussi remarquable. Parmi les nouvelles les plus frappantes, je citerai celle qui donne son titre au recueil, hippocampe étant une zone cervicale dont la destruction entraîne une amnésie antérograde. Puis « Le jeu », pour le thème et pour le récit, mimant à la perfection celui d'une enfant délurée. Enfin « Le mythe de l'auto-

stoppeur », d'essence plutôt fantastique et qu'un Robert Bloch n'aurait pas renié.

De Philip K. Dick, le même éditeur publie **Glissement de temps sur Mars** (coll. « Ailleurs et Demain », 322 p.), roman qui, jusqu'alors, était demeuré mutilé dans la seule version française connue. La nouvelle traduction d'Henry-Luc Planchat est excellente. La postface de Marcel Thaon me paraît constituer une incomparable introduction à l'œuvre d'un romancier aussi important que Dick. Ses obsessions majeures : impossibilité de communiquer, tant avec soi-même qu'avec les autres, développement de l'angoisse du double, générant une aliénation de type schizophrénique, se déplacent du pôle psychologique au pôle sociologique. C'est finalement toute la société américaine qui se trouve en procès. Il est troublant de constater que ce roman, écrit en 1963-1964, est, sur bien des points, une peinture prophétique de l'enlèvement américain au sud du 17^e parallèle ! Précognition du schizo, comme dirait Dick ? Ou croisement de la fiction et de l'Histoire ?

De Frederick Pohl vient de paraître **Jem** (Calmann-Lévy, coll. « Dimensions », 272 p.), sous-titré non sans ironie « Construction d'une utopie ». Pohl montre que l'arrivée de l'homme sur la planète Jem, où cohabitent trois espèces intelligentes dans une parfaite interaction écologique, va perturber inéluctablement cet équilibre. Les trois missions terrestres sont rivales et cette rivalité constitue le premier

produit importé par l'homme sur la pacifique Jem. Dans « leur » guerre, les hommes associent les espèces autochtones. Bien sûr, il en est qui ont un autre idéal. C'est le cas de Danny qui parvient à voler avec les aérobiotes, à communiquer avec eux. Il n'en reste pas moins qu'il constitue une exception et que l'harmonie biologique jémienne se trouve rompue : tous les êtres de cette planète sont contaminés par la venue de l'homme à laquelle ils ne survivront probablement pas. Le message de Frederick Pohl transparaît à travers la symbolique. Mais le tout est de savoir si l'on peut prémunir, par le seul avertissement, la race mortifère !

C'est pourquoi, sans doute, la fiction s'attache quelquefois à décrire d'autres espèces que la nôtre, doublement supérieures à l'homme, en cela qu'elles maîtrisent les déplacements interstellaires et qu'elles n'ont aucune hostilité à notre égard.

Une autre façon exemplaire de nous persuader que c'est nous qui pourrions agir de la sorte !... Arcadi et Boris Strougatski ont écrit **Stalkal, ou Pique-nique au bord du chemin** (Denoël, coll. « Présence du Futur », n° 314, 222 p.). Un roman qui engendre d'immenses questionnements métaphysiques. Des êtres se sont posés sur Terre, puis sont repartis sans s'être jamais manifestés aux humains. On ne peut que forger des hypothèses à leur sujet : quels sont les sens de leur voyage, de leur halte, de leur départ ? Dans la zone de la « visite », aujourd'hui ceinturée et gardée, ces êtres ont abandonné une foule d'objets de toutes sortes. Certains se sont révé-

lés utiles et d'autres dangereux, mais force est bien d'admettre que nul ne comprend la nature ni la fonction d'aucun. De même que l'on doit convenir que ce n'est pas intentionnellement que les « étrangers » les ont laissés là au moment de leur départ.

Certains savants estiment que ces « reliefs » sont susceptibles de faire progresser d'un bond de géant le savoir humain. « Mettons, dira Valentin, comme si Newton avait trouvé un générateur de quanta moderne dans son laboratoire... » Pour d'autres, l'image qui s'impose est celle des reliefs d'un pique-nique « au bord de je ne sais quel chemin cosmique ». Les hommes ne sont que des fourmis s'affairant en vain sur les débris abandonnés par les visiteurs. Certes, les objets découverts ont été classés en plusieurs groupes. Mais, visiblement, on n'avancera pas plus loin. Valentin dit poliment à Nounane : « Ce sont des réponses tombées du ciel à des questions que nous ne savons pas encore poser. »

On restera sur cette faim insatisfaite. Fort habilement, les auteurs ont évité toute conclusion résolutive. Les réponses ne peuvent venir que de nous. Attachés à ne pas subvertir le cours de notre humanité, ces « visiteurs » ? Soucieux de laisser des potentialités de progrès ? Ou bien, au fond, indifférents ?... Une brève incursion dans notre propre histoire peut nous montrer, en tout cas, que, quelle que soit l'hypothèse retenue, l'attitude est radicalement différente de celle que nous avons eue, lorsque nous découvriions notre globe et abordions des populations inconnues.

Cela nous conduit à constater que la réflexion sur l'Histoire et la société occupe une place de choix dans la science-fiction. C'est ce qu'entre autres choses souligne Alexis Lecaye dans **Les pirates du paradis. Essai sur la science-fiction** (Gonthier-Denoël, coll. « Média-tions », n° 212, 254 p.). Il s'agit là d'un essai qui rompt avec la thématique traditionnelle de la S.F. et se regroupe selon des axes universels, communs à toute la littérature et à tout lecteur. Un ouvrage recom-

mandé, mais qui ne sera pas très facile au profane car l'auteur se réfère cursivement à bon nombre d'œuvres qu'il tient pour connues et dont il ne mentionne aucunement les références. On pourra, en partie, remédier à cet inconvénient, en consultant le très utile petit guide de Stan Barets que j'ai déjà signalé ici et qui vient de paraître dans une nouvelle édition revue et augmentée : **Catalogue des âmes et cycles de la S.F.** (Denoël, coll. « Présence du Futur », 336 p.).

Je mentionnerai pour terminer le dernier Cahier du Collectif Change : **Science-fiction et histoire(s)** (Seghers-Laffont, mars 1981, n° 40, 214 p.). Jean-Pierre Faye précise, d'entrée, que la S.F. commence « là où sont supposés les effets de la science sur la société et son histoire ». Dans une perspective qui a fait éclater l'ancien géocentrisme, souligne-t-il. On conviendra que la S.F. se nourrit d'Histoire, de même que l'Histoire est productrice de

fiction. L'Histoire, va ajouter Daniel Riche, « ne peut exister qu'en produisant constamment de la S.F. dans les marges de son discours ». Entre une littérature qui recherche sa légitimité et une discipline en mal de scientificité, les articles de ce numéro vont s'efforcer de repérer un certain nombre de démarches et de visées particulières à l'une et à l'autre ou communes aux deux. Cette confrontation se révèle extrêmement fructueuse.

A travers la diversité et l'originalité des contributions, ce n'est pas tant une relation de type dialectique qui est mise en relief. C'est bien plutôt la spécificité, la liberté et les limites de la science-fiction que cette démarche finira par cerner, en soulignant la position que la littérature de science-fiction occupe dans ses rapports avec l'Histoire. En les illustrant, quelques nouvelles et textes complètent ces études ; le tout constitue un numéro d'un intérêt exceptionnel.

Pierre Ferran

disques

sillons de printemps

■ On ne peut pas dire que Léo Ferré porte à l'optimisme dans ce 33 tours intitulé **La violence et l'ennui**, mais le poète est toujours là, le vieux lion n'a pas fini de rugir. (RCA PL 37470.)

■ Qu'ils aient quatre décennies de chanson ou beaucoup moins, les poètes s'imposent, seul leur langage change. Jacques Higelin nous livre d'excellents **Inédits 1970**. (Saravah

SHL 1087, distribution RCA.)

■ Un nouveau groupe venu d'Alsace a choisi pour nom « Vent d'Est ». Un vent d'Est peut-être encore un peu trop inspiré par le souffle d'Ouest, et québécois, d'Harmonium. Très agréable musicalement, un groupe à suivre. (Music'al OM 67017 ; Siffer-Adam Productions, 3, rue Jean-Jacques-Rousseau, 67000 Strasbourg.)

■ Un groupe de pionniers qui a ses inconditionnels, « Magma », et qui, sous les baguettes du batteur Christian Vander, nous donne ce **Rétrospective n° 3** enregistré à l'Olympia. A écouter et ré-écouter si l'on aime le langage, venu du fond de l'univers, de Vander. (RCA PL 37481.)

■ Patrick Moulou, dans un pourtant excellent instrumental intitulé **Vous avez dit guitare ?**, n'arrive pas à nous faire oublier son **Antranik** qu'il faut rappeler (RCA PL 37216). Les vicissitudes des contrats l'obligent pour l'instant à se produire et se distribuer lui-même. Il mérite beaucoup mieux que ça. (Moulou Records MR 16360 avec livret de tablatures ; 42, boulevard du Moulin-de-la-Tour, 92140 Clamart.)

■ Un double album en **Hommage à Gilles Vigneault** enregistré en plein air à Montréal. Vigneault, entouré de Fabienne Thibeault, Pauline Julien, Monique Leyrac, Michel Rivard, Claude Léveillée et... Nicole Croisille, chante du Vigneault. Un disque inattendu et fascinant. (L'Escargot ESC 414.)

■ Tout nouveau, nouveau, le dernier Yves Simon qui reste lui-même et ne déçoit pas. Il nous entraîne, nonchalant, dans **Une vie comme ça**. Et on se laisse faire. (RCA PL 37487.)

■ Enfin, un très beau coffret de trois disques excellents nous rapporte les **Dixièmes Chorales** de Vaison-la-Romaine qui se sont déroulées l'été dernier. Une formidable manière de faire le tour du monde en flânant dans les ateliers et en côtoyant les choristes et musiciens venus de tous les horizons. Un fantastique reflet de l'un des grands moments artistiques que vit régulièrement la cité romaine. (Auvidis AV 4716.)

Après plusieurs semaines de triomphe au Palais des Glaces, Anne Sylvestre s'est envolée pour une tournée lointaine. En son absence, restent son dernier disque (distribution Arabella), chef-d'œuvre de tendresse, de lucidité et de sincérité, et un livre qui permet de mieux connaître la véritable nature de cette artiste qui « dénonce tout ce qui porte atteinte à l'intégrité de l'individu et se bat contre toutes les aliénations et les manipulations camouflées » : **Anne Sylvestre pour de vrai**, une série d'entretiens avec Monique Detry, publiée aux éditions Le Centurion.

spectacles

d'un monde à l'autre

Raging Bull, de Scorsese, raconte la vie du boxeur américain Jake La Motta. L'extraordinaire numéro d'acteur de Robert de Niro est le premier attrait du film : non seulement de Niro a appris à boxer, mais il a consenti à engraisser de 30 kilos (temporairement) pour incarner, à la fin du film, le champion déchu. Autre intérêt : la peinture des milieux de la boxe, et des Italiens des Etats-Unis ; des évocations extraordinairement brutales de ces combats-massacres qui ravissent un certain public.

Et puis, au-delà de ce réalisme, une réflexion morale et spirituelle sur un être fruste, ambitieux, violent, jaloux, mais habité par une étrange inquiétude sur lui-même ; vu par Scorsese, La Motta devient un frère lointain du Zampano de **La Strada**.

Encore une **Dame aux camélias**, celle-ci signée Mauro Bolognini. Elle commence par une répétition de la célèbre pièce de Dumas fils ; mais celui-ci, pour mieux faire comprendre son rôle à la vedette qui joue Marguerite Gautier, lui raconte l'histoire d'Alphonsine



Robert de Niro et Joe Pesci
Isabelle Huppert

Plessis, la vraie Dame aux camélias, qui fut sa maîtresse, et dont le souvenir lui a inspiré le drame. Seulement, voilà : cette histoire authentique, qui est bien connue, ce n'est pas du tout celle que raconte Dumas à son interprète ; les scénaristes du film ont pris de grandes libertés avec elle (en donnant en particulier au père de Marguerite/Alphonsine un rôle qu'il n'a jamais eu).

Peu importe : le tableau des mœurs sous Louis-Philippe est pittoresque, la réalisation soignée et parfois belle ; Fernando Rey et Gian-Maria Volonte excellents.

Isabelle Huppert est belle et porte merveilleusement des robes magnifiques : mais elle joue Alphonsine comme si c'était **La Dentellière**, et sa froideur sage et convenable évoque mal cette courtisane éclatante qui scandalisa son époque avant d'attendrir, par Marguerite interposée, les cent trente ans qui ont suivi.

Allons z'enfants, d'Yves Boisset, adapte un émouvant roman autobiographique d'Yves Gibeau ; mais son héros, Simon Chalumot, enfant de troupe contre son gré ainsi que l'avait été Gibeau, ne survit pas à la guerre de 39-40.

Ici encore c'est le jeune Lucas Belvaux, bouleversant Simon, qui retient l'attention. Car la peinture de la brutalité militaire, du sadisme même de certains gradés, repose assurément sur des réalités ; mais l'accumulation insistante et sans contrepartie, l'excès du réquisitoire lui ôte (comme c'est souvent aussi le cas chez Cayatte) beaucoup de son pouvoir persuasif.

Mise en scène et images, au demeurant, sont irréprochables.

Etienne Fuzellier

La cinquième édition du « **Printemps de Bourges** » en fait désormais une tradition (50 000 visiteurs l'an dernier !). Du 4 au 12 avril, la ville sera toute de chansons. Les initiateurs de ce Festival, la Maison de la Culture et « Ecoute s'il pleut » n'ont pas lésiné : plus de cent spectacles en six lieux différents avec, entre autres pour la chanson, Julien Clerc, Marie-Paul Belle, Robert Charlebois, Bernard Lavilliers, Rufus, Jean-Patrick Capdevielle, Raoul Duguay. Débats et expositions, créations, cinéma, animations pour enfants et, innovation cette année, la cathédrale prêter son cadre aux chanteurs de la « Misa Criola » de l'Agrupacion Musica de Buenos Aires, aux negro spirituals du Golden Gate Quartet, aux chants grégoriens de l'ensemble Guillaume Dufay et aux chœurs arméniens Sipan Komitas.

Pour renseignements et réservations : Maison de la Culture, place André-Malraux, 18000 Bourges. Tél. : [48] 20-13-84.

textes et prétextes

EST-CE faire preuve d'iconoclasie que de ne pas placer **Le canard sauvage** parmi les chefs-d'œuvre de l'art dramatique et son auteur, Henrik Ibsen, « parmi les très rares représentants authentiques du théâtre universel » (Gabriel Marcel dixit) ? Cet assez laborieux drame en cinq actes me paraît au contraire bien écrasé aujourd'hui par ses presque cent ans et si, en son temps (1884), il a pu paraître novateur ou stimulant, les problèmes qu'il pose (en gros, faut-il révéler la vérité à ceux qui n'ont pas le courage de la rechercher eux-mêmes ?) ont été, avant et après Ibsen, beaucoup plus dramatiquement traités. Dans **Le canard sauvage**, on ne s'élève guère au-delà du mélodrame ou de la démonstration abstraite, menée à l'aide de personnages à la limite du stéréotype.

Telle était, en fait, l'impression que m'avaient laissée lecture et précédentes représentations. Mais celle qu'en donne actuellement le Théâtre de la Ville (jusqu'au 18 avril), dans une adaptation française de Gilbert Sigaux et dans une mise en scène de Lucian Pintilié, assisté pour la scénographie et les costumes de Radu et Minura Boruzescu, est d'une telle beauté, d'une telle puissance, d'une telle émotion, le décor, les accessoires, ce qui nous est montré dans le détail le plus réaliste et ce qui nous est poétiquement suggéré (essentiellement le grenier où vit le symbolique canard sauvage, sauvé malgré lui, des profondeurs de la mer), le jeu nuancé et discret des acteurs (Roland Bertin, Marcel Bozonnet, Michel Robin, Maurice Barrier, Alexandre Rignault, Nelly Borgeaud, Claire Fayolle... et tous leurs camarades, tous excellents)

sont d'une telle efficacité, d'une telle justesse que toutes les réticences et toutes les résistances tombent comme par magie. Avais-je mal lu **Le canard sauvage** ? Plus généralement, en avait-on attendu, philosophiquement, pédagogiquement ou socialement, plus qu'il ne pouvait donner ? Apparemment la preuve est faite ici qu'il suffisait de le bien monter et de le bien jouer pour qu'il cesse d'être lourdement ambitieux et tristement didactique et redévienne, tout simplement, une bonne et bien faite pièce de théâtre.

Cette puissance dramatique, nul ne la conteste plus aujourd'hui à **L'illusion comique**, de Pierre Corneille. Bien reçue en son temps (1636) et tout au long du XVII^e siècle, cette comédie, que son auteur qualifiait lui-même d'« invention bizarre et extravagante » et d'« étrange monstre », a en effet connu une interminable traversée du désert jusqu'à sa vraie résurrection (après quelques essais contestables, dans un texte tronqué et remanié, au XIX^e siècle) en 1937, à la Comédie-Française, dans une mise en scène de Louis Jouvet. Reprise en 1965 au TNP, au Festival du Marais en 1969 (par le Théâtre national belge), elle est cette année au programme de deux troupes, la Compagnie Dominique Houdart et le Jeune Théâtre national, qui la donne actuellement au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers (jusqu'au 12 avril) dans une mise en scène de Pierre Romans.

Cette représentation est à la fois déconcertante et intéressante. Tout ce qui, dans la pièce, relève de la féerie ou de la farce semble avoir été délibérément gommé. Le



Richard Berry et Claude Mathieu dans « L'illusion comique »
Olivier Perrier, Janine Duvanel, Thierry Bosc dans « Un conseil de classe très ordinaire »

magicien Alcandre, qui fait apparaître aux yeux de Pridamant les principaux épisodes de la vie de son fils Clindor qu'il recherchait depuis des années, n'utilise aucun « trucage » spectaculaire et dans l'ensemble le décor est réduit au plateau nu du théâtre avec escalier, échelle et passerelle métalliques. Les costumes sont à la fois modernisés et banalisés. Le personnage de farce, Matamore, traditionnellement haut en couleurs, est ici plus pitoyable que ridicule. Les scènes d'amour sont souvent chargées d'une violence contenue qui rend leurs protagonistes assez inquiétants. Bref, le tragique affleure sans cesse et s'amplifie jusqu'à éclater franchement, précisément dans l'épisode final... qui n'est, comme l'on sait, qu'une représentation dramatique.

Tout semble donc avoir été fait pour qu'on prenne au sérieux cette extravagance et qu'on ne se laisse pas détourner par des agréments fantaisistes et brillants. La diversité de tons — de la comédie à la tragi-comédie puis à la tragédie — qu'avait voulue Corneille a évidemment en grande partie disparu, mais — grâce au jeu solide et touchant de Richard Berry, Claude Mathieu, Alexis Nitzer et Sylvie Orcier — l'ensemble n'en est pas moins tout à fait cohérent et convaincant. Et comme il est bon d'entendre, dans toute sa vigueur, un texte qui conserve aujourd'hui de si modernes accents et sait si bien passer de la générosité au cynisme.

La démarche du Théâtre de

l'Aquarium, qui donne à la Caroucherie de Vincennes (jusqu'en juin) **Un conseil de classe très ordinaire**, est d'un tout autre ordre mais n'en aboutit pas moins, assez paradoxalement, à un résultat comparable. Le point de départ de ce spectacle est le compte rendu, clandestinement enregistré, d'un conseil de classe d'une Terminale C d'un grand lycée de province, juste avant le baccalauréat. Ce texte, que Patrick Boumard avait publié, assorti de commentaires et d'analyses personnels (éditions Stock), était aussi peu « théâtral » que possible, même s'il était constitué de dialogues, entre le proviseur, les délégués des parents et des élèves et surtout les professeurs, car il ne comportait, évidemment, aucune action véritablement structurée, mais seulement une cascade de conflits souvent juxtaposés et sans rapports entre eux.

Il était impossible de livrer, tout brut, ce document sans risquer d'ennuyer et, plus grave encore, de ne pas convaincre. La vérité nue est parfois incroyable et, à lire attentivement ce texte, elle semble bien souvent dépasser la fiction. Les comédiens de l'Aquarium et leur metteur en scène Jean-Louis Benoît ont choisi délibérément l'imaginaire, l'arbitraire, l'irréalité. Leur jeu atteint souvent la caricature la plus agressive. Le décor fait apparaître un jardin où le proviseur va, de temps en temps, soigner ses choux. Les professeurs se déshabillent à demi, s'endorment ou se font cuire des steaks sur un camping-gaz...

tous gestes et actions qui, bien entendu, ne se produisent jamais dans un conseil de classe et auxquels on ne nous demande pas non plus de croire. Au contraire. Nous sommes jetés en pleine fantaisie, que dis-je ?, en plein mensonge.

Et voici pourtant que, dans cet univers délirant, les vraies paroles qui tombent de la bouche de ces



dans

Jean Fouquet

Louvre, pavillon de Flore
jusqu'au 19 avril

NE vers 1425, Jean Fouquet est assurément l'égal des grands maîtres italiens et flamands du XV^e siècle et le premier en date des peintres français d'envergure. Le dossier que nous propose, à l'occasion du cinquième centenaire de sa mort, le département des peintures du musée du Louvre, donne à voir trois des cinq tableaux connus, un des deux dessins et le seul émail subsistant, ainsi que sept des neuf manuscrits majeurs, entiers ou fragmentaires, avec leurs précieuses miniatures.

Portraitiste de Charles VII, peintre officiel de Louis XI, Jean Fouquet fut célèbre un siècle avant de sombrer dans l'oubli. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que des historiens l'exhumèrent grâce à une note signalant le nom de l'artiste : « bon peintre et enlumineur du roi Loys XI^e, Jehan Foucquet,

fantoches apparaissent comme parfaitement à leur place, parfaitement assorties à cet environnement et à ces comportements incohérents. Par un étrange détour, l'incroyable vérité redevient crédible. Et ce n'est pas parce que l'on rit, beaucoup et souvent, qu'elle cesse d'être un témoignage accablant. Non pas tant d'ailleurs contre les profes-

seurs — si malmenés qu'ils apparaissent — que contre le système dont ils sont à la fois prisonniers et victimes, et qui les force à juger, à sanctionner, à sélectionner, à éliminer, sans nuances, au lieu de faire leur véritable métier d'éducateurs. CQFD. La réforme de l'enseignement est encore à faire.

Pierre-Bernard Marquet

la figuration tous ses états

natif de Tours », à la fin des *Antiquités judaïques* de Flavius Josèphe, manuscrit qu'il rehaussa de superbes enluminures.

Fouquet allia le réalisme pictural flamand d'un Van Eyck (auquel on attribua longtemps son *Bouffon Gonnella*) à la maîtrise plastique de la Renaissance italienne qu'il alla découvrir sur place. Mais il sut dégager sa propre inventivité, dans l'art du portrait notamment — celui de Charles VII —, pensé pour la première fois dans son unité esthétique par une façon quasi abstraite d'envisager la composition selon des éléments géométriques simples. Cette géométrisation des formes est encore plus manifeste dans *La Vierge et l'Enfant entourés d'anges* — absent de cette exposition mais guère de nos mémoires —, où la vierge royale à la peau blanche, en habit d'époque, entourée d'anges rouges et bleus vifs, exhibe un sein d'une troublante rondeur entre les têtes aussi rondes de l'enfant et des Chérubins et au-dessus des plis horizon-

taux d'un drap. Le contraste entre le maintien austère de cette figure (portrait d'Agnès Sorel, dit-on) à la nudité cependant si magnifiquement offerte et la chaude volupté des Chérubins aux couleurs éclatantes — dans une œuvre si composée au sens moderne —, provoque une sorte de vertige entre abstraction et réalisme, spiritualité et sensualité, d'autant plus que la symbolique des couleurs est ici perversement inversée.

On pourra contempler néanmoins le seul retable d'autel de Fouquet qui nous reste, grand tableau sur bois resté ignoré dans le village de Noans jusqu'en 1931, ainsi que le médaillon d'émail doré témoignant d'une technique inégalée, premier autoportrait de peintre en date.

C'est bien entendu dans les miniatures, relativement nombreuses, qu'on peut saisir tout le génie de Fouquet. La fraîcheur inaltérée des coloris et la liberté d'invention accordée à ce domaine, en ce temps d'art religieux voué aux exigences

de la célébration, font des manuscrits une source constante d'émerveillement. D'Italie, Fouquet rapporte la technique de la perspective qu'il met en jeu dans ses miniatures par le point de fuite unique et la superposition des plans permettant de présenter narrativelement un fait d'histoire. Son goût classique de la composition dans la tradition du grand style ornemental français fait, de ces formats réduits, des œuvres dignes de la meilleure peinture murale, et l'on n'est pas sans penser au Fra Angelico des fresques de San Marco. Les scènes les plus solennelles de l'Histoire s'expriment dans un *réalisme stylisé* : ainsi du célèbre livre d'heures d'Etienne Chevalier, ouvrage de piété privé, ainsi du *Boccace de Munich* où l'on découvre l'intérêt tout moderne de Fouquet pour son temps, ainsi des *Antiquités judaïques* où se déploie son goût de l'épique et du sacré. Négligeant l'anecdote mais soucieux d'exactitude historique jusque dans le détail, Fouquet a le sens tragique de l'humain aux prises avec le sacré lors des bouleversements collectifs. Par des effets de composition, il donne au geste valeur d'emblème, immobilisant ainsi l'action dans la permanence épique de son accomplissement.

Ce refus de l'anecdotique s'affirme par la rigueur de la couleur, l'agencement savant des vides, et cela malgré ces foules de personnages qu'il sait détailler sans tomber dans l'émiettement coloré. On est frappé par le contraste entre une nature toujours sereine et des événements souvent tragiques, comme si l'Histoire s'inscrivait sur fond d'annulation divine. Fouquet, rappelons-le, est notre premier grand paysagiste et le plus moderne de son siècle. Car la nature n'est jamais chez lui un décor mais l'espace continu où la lumière se diffuse par de subtiles modulations selon des perspectives d'arbres ou de fleuves, de plaines ou de monts, dans le poudroier terni de la couleur et la très particulière utilisation des ors. Cette juxtaposition du drame humain face à la paix des horizons est d'une poignante beauté.



Gainsborough : portrait présumé de l'artiste et de sa femme

Thomas Gainsborough

Grand Palais
jusqu'au 27 avril

A LA SUITE de Hogarth et Reynolds et précédant Constable, Thomas Gainsborough (1727-1788) fut le plus grand paysagiste anglais du XVIII^e siècle et sans doute un des principaux artisans de la modernité. S'il fut presque peintre de cour, il sut toujours défendre sa géniale indépendance et montrer en tout l'image d'un homme libre et passionné. Portraitiste adulé, dessinateur exceptionnel, il donna néanmoins toute sa mesure dans le paysage. Les grands maîtres hollandais du genre — tel Ruysdaël et Rubens —, puis le Français Claude Lorrain, conjuguèrent sur lui leurs influences. L'art de Van Dick marqua par ailleurs son goût du portrait, bien qu'il fût plus sensible au réalisme de l'expression qu'à l'esthétisme majestueux.

Rien de figé dans cette œuvre — hormis, dans sa première période, les mannequins de l'aristocratie qu'il campe sur fond de paysage avec des artifices qui laissent penser au travail « en studio », ce qui n'est pas sans donner une étrangeté à ces figures richement parées, aux attitudes qui sont presque de dédain à force de signifier leur distinction. Mais le réalisme des

visages nie cette gestualité de pantins, et le rendu des tissus soyeux, des voiles de tulle, donne une secrète réplique aux lointains embrumés, aux ciels, aux textures végétales, aux eaux vives, comme chez Watteau l'accord tout pictural en ses mélancoliques réfractions entre les ors de la nature et des vêtements.

Mais dès que Gainsborough se détache de son métier de portraitiste pour exalter la beauté féminine ou observer les jeux de ses propres enfants et la vie humble des villageois, cette raideur s'efface aussitôt et les personnages s'immergent dans le paysage à la façon des Romantiques — très proche en cela de Fragonard, son contemporain. Et l'on revient au paysage, qui consolait cet enfant des champs et des bois du Suffolk du pesant ennui des portraits d'apparat. Gainsborough utilise une touche large, sinueuse, qui excelle dans les contrastes : couchers de soleil, jeux de lumière dans les sous-bois. Ses couleurs, très diluées, ont cette fluidité qui permet la hardiesse vibrante de l'exécution et qui préfigure la discontinuité impressionniste de la touche. Un motif au creux de l'emportement naturel — paysans, cavalier, charrette de foin — donne par contraste sa grandeur au paysage où s'échelonnent les lointains du plus obscur au plus clair comme si le ciel et sa lumière appartenaient aux horizons.

De nombreuses œuvres inachevées surprennent par la force de leur composition comme si — tels les modernes — Gainsborough avait compris à tel moment de l'ouvrage que l'équilibre tenait dans cet inachèvement même. Moins singulières sont les scènes de genre, entre Boucher et Murillo, avec bergers et bergères, où l'on frôle souvent les mièvreries d'un Greuze.

Mais en revanche on ne peut qu'admirer les nombreux dessins, esquisses et gravures où tout le génie de Gainsborough est comme livré à nu dans la passion du geste, à la manière des rayons infrarouges dégageant l'écriture même sous la richesse des effets et la beauté des couleurs de l'œuvre accomplie. Une découverte à ne

pas manquer et qui permet une fois encore de se défaire d'un malheureux préjugé à l'endroit d'un artiste célèbre et méconnu.

Camille Pissarro

Grand Palais
jusqu'au 27 avril

UNE magnifique rétrospective réunit près de cent peintures et autant de ses dessins, gouaches, aquarelles et gravures. « Notre père à tous », disait de lui Van Gogh. Né dans une île des Antilles en 1830, mort en 1903, cet anar-



Pissarro : autoportrait

chiste serein ne donna jamais prise à l'enseignement officiel et occupa dans son siècle une place d'initiateur autant que de découvreur et d'animateur. Il travaille avec Corot le paysage et étudie le réalisme de Courbet. Il côtoie les peintres qui compteront : Monet, Renoir et Cézanne auquel il emprunte le goût de la composition fortement structurée, Gauguin aussi qu'il conseillera. On le voit sensible aux influences de façon à la fois flagrante et passagère : après Corot et Cézanne, Signac et Seurat qu'il défend et impose et auxquels il emprunte, cinq années durant, la technique pointilliste de la décomposition des tons en leurs éléments premiers.

Mais l'authenticité de sa vision toujours le ramènera à son monde si particulier, où la largeur de la touche, la lumière éclatante mais comme réfractée qui, au contraire d'un Sisley, retient les formes dans leur immanence picturale, la rusticité savante des paysages, font de chacune de ses toiles des moments de grâce liant l'éphémère impression de la lumière au sentiment de pérennité qui se dégage de ces routes et de ces vallons, de ces bosquets et de ces fleuves — comme si les neiges et les pluies, les ensoleillements et les brumes, les germinations et les dépouillements, avaient un effet à la fois subtil et massif en donnant à la peinture toute sa matière fusionnante où s'impose la structure sous-jacente du paysage et l'appel profond, organique, d'une nature préalable, donnée par le trait certes, mais surtout appelée par la touche lumineuse, *l'impression*, et qui emplit le tableau de son ultime compacité. Monet réduit l'objet (le paysage) à l'effet de vision, à la lumière. Pissarro au contraire ne se sert de la lumière, de la discontinuité vibrante des touches, que pour rendre à l'objet son épaisseur d'être, au-delà du regard.

Retrouver l'apparition dans sa vie propre, toujours riche de son ampleur naissante, tel est le secret du peintre. L'aîné des Impressionnistes, on le verra, est aussi un maître de l'estampe. Ses eaux-fortes et ses lithographies témoignent de son métier complexe et austère.

Albert Marquet

Galerie Artcurial
9, avenue Matignon, Paris 8^e

NE à Bordeaux en 1875, mort à Paris en 1947, Albert Marquet a trop vécu dans ce siècle voué aux plus extrêmes explorations pour n'avoir pas souffert d'une injuste méconnaissance. Fort de la leçon des Gauguin et des Van Gogh, curieux des Impressionnistes, il fut au cœur du Fauvisme, qu'il anticipa même, et se lia d'amitié avec Matisse, Camoins, Dufy et Manguin. Mais sa passion des couleurs s'estompa peu à peu et il ne conserva du Fauvisme que l'extrême

simplification des lignes et des masses exigée par la technique expressive de la juxtaposition colorée à fort contraste. Par le retour aux teintes mineures et à la justesse des valeurs (gris et bleu, gris et beige), cette simplification autorise des paysages d'une sobriété jamais connue, tant Marquet eut l'art du raccourci et le sens de l'essentiel.

Il y a une atmosphère Marquet, un style qui est une signature. Les paysages animés — grands ports notamment avec le jeu des lignes verticales et horizontales par quoi Marquet jette les repères d'une nouvelle perspective, non illusionniste —, les vues de la capitale avec son fleuve omniprésent, les ciels de brume, les campagnes en vue plongeante, tous ces éléments de figuration sont disposés sur la toile par grands aplats fluides en harmonie tonale, selon des lignes concises et asymétriques et dans l'absence de tout détail, de tout pittoresque, comme pour poser la présence dans sa plus simple expression qui toujours est la plus vigoureuse.

Albert Marquet fut aussi un aquarelliste et un portraitiste stupéfiant de brio, où son don d'observation égale son pouvoir de suggestion. Une économie de moyens digne des grands maîtres japonais. « Il est notre Okusaï », disait de lui Matisse. Quarante toiles et dessins dont de nombreux inédits à découvrir de toute urgence dans cette exposition.

Les réalismes entre révolution et réaction (1919-1939)

Centre Georges-Pompidou
jusqu'au 20 avril

DÉ nouveau au plateau Beaubourg, une vaste exposition pluridisciplinaire montrant — à travers deux cents tableaux, quatre-vingts dessins, vingt sculptures, maints documents touchant la littérature, la photographie, l'architecture, la décoration et jusqu'au mobilier, le tout articulé par un important matériel didactique (films vidéo, commentaires) — l'ampleur internationale des réalismes entre les

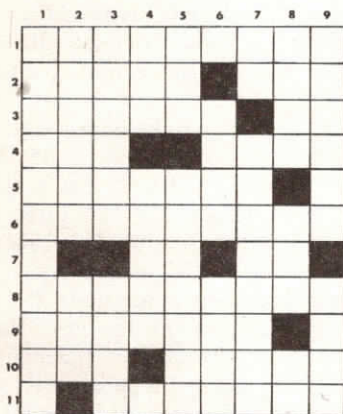
deux guerres : la France avec Derain, Picasso en rupture de Cubisme, Severini, Félix Vallotton, Balthus et Giacometti ; l'Italie avec le très nationaliste Novecento, la Metafisica et son chef de file De Chirico, ainsi que Carrà et le grand Morandi ; l'Allemagne et la Nouvelle Objectivité (Christian Schad, Grossberg, Räderscheidt), le Vérisme (Otto Dix, Hubbuch...) ainsi que l'aboutissement logique du réalisme-national du III^e Reich et ses nouveaux pompiers ; la Grande-Bretagne également (Spencer), la Belgique et les Pays-Bas ; et surtout les États-Unis (Précisionnisme, bien avant l'Hyperréalisme!, Régionalisme et Réalisme social...).

On reste perplexe devant cette massive offensive de forces récurrentes, ce *rappel à l'ordre* (Coc-teau) où, dans le rejet des abstractions et de leurs impasses, partout en Occident des artistes solitaires ou regroupés recherchent dans la tradition des certitudes esthétiques et morales. La crise économique, l'effondrement du vieil humanisme, les bruits de bottes, incitent nombre d'artistes à fuir la réalité dans *l'idéologie du réalisme*, dont l'académisme et le baroquisme inavoué sont l'ordinaire écueil et la réaction, l'inévitable leçon, en dépit des options politiques qui ne viennent que masquer une commune résurgence. Ce qu'il y a d'important dans ces réalismes échappe à cette classification pour participer pleinement à la peinture comme champ propre d'expression (ainsi d'un Derain, d'un Giacometti, d'un Morandi), car le réalisme n'est qu'une forme circonscrite historiquement de la figuration. Par ailleurs on ne revient pas au classicisme : tout ce qui fait retour perd sa nécessité vivante, son adéquation. En art, imiter est trahir. Le vrai classicisme ne peut être qu'inventif.

On demeure néanmoins frappé par la solitude, l'angoisse, *l'absence de sujet* (De Chirico et vingt autres) que manifeste cette nouvelle « objectivité », comme si ce retour visitait les ruines fantomatiques du passé où se profile l'ombre seule vraiment réelle de la mort qui bientôt s'étendra.

Hubert Haddad

problème 380



Horizontalement. 1 - Il fait des bonds dans sa cage. 2 - Atout familial de Mazarin dans sa politique d'alliances - A, en Suisse, un taureau dans ses armes. 3 - Ville aragonaise, enjeu de luttes fratricides - Note. 4 - Fuite d'eau dans l'Engadine - Pomme-rais empoisonnée. 5 - Elle faisait une belle jambe aux défenseurs des Thermopyles. 6 - Pareils aux oiseaux sur la branche. 7 - Indique une volonté naissante - Permet de faire un tour en Utopie. 8 - Femme qui, selon certains exégètes, en incarne trois. 9 - Notre Don Quichotte de la Manche de l'an neuf. 10 - D'une expression ayant trait à l'exactitude - A lui la palme des matières grasses. 11 - Elle permettait au premier venu d'avoir tous les droits.

Verticalement. 1 - Salle d'attente. 2 - Sa terre peut engendrer des navets - Enfant de Schéhérazade. 3 - Ils font cercle autour de « battus » - De ce côté-ci. 4 - Changé, il est mangé, dit la sagesse populaire - Protéger sa retraite. 5 - Qui vient de paraître - Peut-être vient-il d'Alexandrie. 6 - Amante née sous le signe de Zeus - Il n'est jamais à bout de souffle. 7 - Pris - Plus on s'élève, plus elles s'abaissent. 8 - Un galant de la littérature - Il équilibre les quilles - Point de jonction. 9 - N'engendrent pas la mélancolie - Langue fleurant bon le whisky.

solution du problème 379

Horizontalement. 1 - Imposable. 2 - Morue - Ras. 3 - Bretteurs. 4 - Et - Tige. 5 - Cèpes - Te. 6 - Iseran - Ut. 7 - Lai - Loire. 8 - Linceul. 9 - Isthme - Li. 10 - Tore - Rein. 11 - Enervante.

Verticalement. 1 - Imbécillité. 2 - Morte saison. 3 - Pré - Peintre. 4 - Outrer - Cher. 5 - Set - Salem. 6 - Et - Nouera. 7 - Bruit - Il - En. 8 - Largeur - Lit. 9 - Esse - Tétine.

par Pierre Dewever

locations (offres)

- Aix-en-Prov., beau studio 2 pers., juin, juil., août 1500 F ms. T. (1) 605-03-73 soir.
- 25 km Aix-les-Bains, ds village calme, mais. 8 p., 4 ch., dche, s.-de-b., gar., cour, jard., ttes commod., été ou année. Ecr. P.A. n° 176.

• 74200-Thonon, studio 3-4 pers., tt cft, ds villa juin-sept., pr août loc. ou éch. côte Médit. Betend, 15, ch. Tissottes.

- Hte-Savoie-Les Carroz, été-hiv., duplex 4/5 p., gd cft, balcon, chem., l. vaiss. Agnès, 17, avenue H.-Berlioz, 78530 Buc. Tél. : 956-45-37 dom. et 323-54-99 bureau.
- 38-2 Alpes, studio + ch. 7 pers., multi-prop., août, pisc., ski d'été. Tél. : (47) 58-41-84 après 19 h.
- 11-Narbonne plage, 1^{er} ét. villa 4/5 pers., 150 m plage, août. Tél. : (68) 69-01-26.
- Sables-d'Olonne, villa 70 m gde plage, r.-de-ch., hall, séj., divan 1 pl., cuis., courette, w.-c., ét. 2 ch. gds lits, pet. ch. lit 1 pl., bns, w.-c., 2^e qz. août. Tél. Montmèterme (78) 25-15-29.

• 11-St-Pierre-la-Mer, apt T3, 50 m plage, août. Tél. : (58) 70-84-56 heures repas.

• Suisse, prox. Crans-Montana 1130 m, coll. l. gd F2 tt cft ds chalet nf, calme, balcon sud, jard., vue impr., 2 à 5 pers., libre 16-6 au 14-7, 500-600 F/sem. Tél. : (88) 90-82-84.

• 14-Houlgate, villa 7 pers., 400 m mer, jard., gar., juil. Lemoine, 14860 Breville.

• 83-Roquebrune-s/Argens, prox. mer Fréjus, St-Raphaël, studio mblé ttes commod., 2 à 4 pers. Ecr. P.A. n° 170.

• Tossa de Mer (Costa Brava) 100 km front., 200 m plage, coq. pet. log. 4 pers., cft. Blasco Marti, Layetana, 32 Barcelona 3.

• La Ciotat, r.-de-ch. villa, 5 pers., pins, calme, cft. Tél. : (42) 83-61-78.

• Italie rég. lac Côme, 2 ch., séj., cuis., bns, jard., juin, août, sept. Ecr. P.A. n° 171.

PENSEZ A VOS VACANCES

Rég. Sud-Ouest, Belle plage de sable fin 3 km. Les pins, les dunes. Climat tempéré. Demandez listes locations été. Joindre timbre pour réponse. Agence TALON, Mme Daugas, gérante libre, B.P. 20, 17110 Saint-Georges-de-Didonne. Tél. (46) 05-07-36.

• Baie de Rosas-Espagne, 50 km Perpignan, apt tt cft 50 m plage sable fin, 6 ou 8 pers., séj., cuis., 2 ou 3 ch., s. e., w.-c., gde terr. face mer, park., ts comm. Ecr. P.A. n° 172.

• Savoie, mont. moyenne altitude, plus. appts mblés tt cft, ttes pér. d'été et ski. Tél. : (79) 65-80-02. Ecr. P.A. n° 173.

• Le mas d'Artaud, Le Pradet Var, bd mer, reçoit en fév., mars à juin, sept à déc. comités ent., gpes, stages, associat. (séj. ou passage). Ecr. Féder. des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd Mobiles, 07002 Privas. Tél. : (75) 64-02-44.

• Savoie 1600 m, climat except., calme, repos, promenades, studios tt cft. Ecr. Lutzler, 48, Brossolette, 93320 Pavillons s/s Bois.

• Loisirs Rencontres en Queyras propose séjours de vie collective, Pâques 82 F/j. été 1/2 pens. 63 F/j. Tél. : 899-37-45 ou (92) 45-70-82.

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

Fête des Mères



DE CHARMANTS CADEAUX

que les enfants réaliseront eux-mêmes.

- Objets en céramique ou en bois brut à décorer.
- Travaux en vannerie, raphia, corde armée.
- Ouvrages en feutrine, couture et broderie.

DES CHANSONS ENREGISTREES SUR DISQUES

DES POEMES ET DES SAYNETES

Catalogues gratuits sur demande



LES EDITIONS DU

cep
BEAUJOLAIS

BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. (74) 65-04-30

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 366, 13 - Marseille-2^e.

- Chamonix, studio tt cft. Tél. : 97-21-93 à Bonneville.
- Espagne, Médit., Javéa (Sud Valence) Rosas (Costa Brava), belles plages, appts, villas, px int. juil. Hôtels, loc France, Espagne, Italie, Yougoslavie, Portugal. Mme Schoenberg, 8, rue René-Barthélémy, 92260 Fontenay-aux-Roses. Tél. : 350-19-94.
- 34-Sète, F3 cft, belle vue mer, calme, garage, 2/3 pers., août 4000 F. Tél. : (67) 74-53-03 soir.
- Carav. 4 pl. avec auvent, tt cft, bd mer, 1/7 au 31/8, mois ou qz. Cottat, éc. mat., 34230 Paulhan. Tél. : (67) 98-28-54 soir.
- Coll. l. carav. 4 pers., tte équipée, juin, juil., px int. Picard, 10700 Vinets.
- 22-St-Quay, villa 4 pces, cuis., s. eau, jard., bd mer, juin, juil., sept.; même villa, loc. à l'an, mblée, après sept. 81. Ecr. P.A. n° 174.
- 83-St-Raphaël, prox. centre, log. ind. ds villa neuve, jard., calme, 4 pl., juin 2700, août 3600, sept. 2700 F. T. (94) 95-43-12.
- Nice, 3 p., cuis., terr., soleil, juil., août, sept. 2000 F/qz. T. (93) 87-94-86. Ecr. P.A. n° 175.
- 78-40 km Paris, mais. camp. 3 pces + chalet bois, dche, gd jard., calme, juil. Hutin, 8, villa Aubépines, 92700 Colombes. Tél. : 782-10-03.
- Kéryty Penmarch-Fin. sud, 700 m port et plage, t. b. propr., salon, séj., chem., 5 ch., TV, cuis. équipée, l. vaiss., m. à laver, dressing, gar. (constr. s/imm. prairie), Pâq. 2600 F, libre mai, juin, août, sept. et autre mois. plus simple. Mme Jézégabel, B.P. n° 2, 29132 Kéryty Penmarch. (98) 58-62-89.

CLASSES DE MER

au soleil de la Méditerranée
Centre permanent de classes de mer
de PORT LA NOUVELLE
(gare S.N.C.F., autoroute)

Sur plage réservée. Milieu physique
et humain extrêmement riche et varié
Car pour excursions
120 places (6 salles classes équipées)

Périodes disponibles :
mai - 2^e quinzaine septembre - octobre
Possibilités d'accueil de classes
maternelles et classes spécialisées,
locaux chauffés

Prix de journée : 72,50 F
Renseignements : A.D. P.E.P. Aude,
13, rue de Belfort, 11005 Carcassonne
Tél. : (68) 25-35-54

- **LA BRESSE-VOSGES**
chalets, appartements, toutes périodes
Tél. : (29) 61-82-11
- Morbihan, coll. l. Mobil-home 30 m², ds
jard. partic., vue mer, deux plages, mai
1500 F, juin 2000, juil. 2800. Tél. : (97)
34-43-23.
- Cullera-Esp., appt 5 pers., tt cft, ft mer,
gde terr. Tél. : 534-28-82 soir.
- Aigoua, 600 m, cœur forêt cévenole,
zone parc, chalet mblé sf août, Pralong,
40, rue Cévennes, 30100 Alès. Tél. : (66)
30-24-11 ou (66) 55-62-53.
- Hte-Savoie, 850 m, 25 km Genève, chalet
ind. 8/10 pers., 4 ch., tt cft, juil. 3500,
août 4000 F. Roebuck, 6, rue des Hautins,
01630 St-Genis-Pouilly. Tél. : (50) 42-10-76
ap. 20 heures.

- Gandia-Esp., 3 km mer, gd appt 9-11 pers.,
tt cft, août 4700 F, juil. 3400, juin 2400.
Philippon R., 52800 Foulain. T. (25) 02-10-89.
- Cagnes-s/Mer, 50 m plage, appt nf 4 p.,
mai, juin, juil. Tél. : (29) 65-10-79 soir.
- Avoriaz, appt F2 4-5 pers., tt cft, pied
pistes, 4-4 au 18-4-81. T. (6) 404-03-29.
- St-Gervais-les-Bains, studio 4 pl., avril,
mai. T. (84) 70-17-59 après 20 h.
- Nice, centre, gd F3 cft, près plage.
Tél. : (73) 71-41-13.

échanges

- Instce éch. log. cft Savoie c/simil. prox.
mer. Lagrange, Pussy, 73260 Aigueblanche.

- Ech. maison à Laessoe (Danemark) c/mai-
son pér. 27-6 au 11-7-81, famille parlant an-
glais ou allemand. Ecr. Svend Erik Jensen,
Hovedgaden 61, 9940 Byrum, Danemark.

- Vacances en Angleterre, échange loge-
ments. Ecr. E.V.E., New Barn House, Toft
road, Kingston, Cambs, G.B.

ventes

- Vds ferme 72, pout., chem., four, 4000 m²,
nbx bât., exc. état. 35 U. (43) 27-80-87 soir.
- Vds 2804 m² terr. plat, viabilisé, tél.,
permis constr., vue Pyrénées, ski, gare,
R.N., 60 000 F. Tél. : (61) 88-35-49.

QUE FAIRE APRÈS LE BACCALAURÉAT ?

LE GROUPE ESSEC

vous propose d'apprendre un métier ouvrant sur :

- DES CARRIERES VIVANTES ET VARIEES
 - UN SECTEUR AUX DEBOUCHES NOMBREUX
- 3 ANNEES D'ETUDES

ECOLE DES PRATICIENS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Etablissement privé d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat

— Vous êtes bachelier ou vous avez entamé des études supérieures, vous avez de bonnes connaissances en langues étrangères, l'EPSCI, créée par le Groupe ESSEC, peut vous apporter la formation que vous souhaitez.

CONCOURS D'ENTREE EN PREMIERE ANNEE :

- 15, 16 et 17 juin 1981
- 17 et 18 septembre 1981

— Possibilité d'admission en 2^e année pour les titulaires de : B.T.S., D.U.T., D.E.U.G. ou équivalence en Economie, Gestion ou Commerce.

CONCOURS D'ENTREE EN SECONDE ANNEE :

- 17 et 18 septembre 1981

M Adresse

..... Age

Désire recevoir la documentation de l'EPSCI

EPSCI, B.P. 105, 95021 CERGY-PONTOISE CEDEX

Tél. : 030-40-57, poste 412

l'éducation

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN -- MONTE-CARLO

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**

FRANCE 120 F

ÉTRANGER 150 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____
ADRESSE _____
DEPART. _____
RESIDENCE _____
PAYS (si Etranger) _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE

76 _____ 80 _____

Envoi de la facture à NOM _____
ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

petites annonces

(Suite de la page 35.)

- Vds Fouras-plage (17), villa F3, 2 niv., 2 jard., ch. maz. sol., gaz, gar., s.-de-b., 400 000 F. Tél. : (45) 98-14-06 après 20 hres.
- Urgent - 78-St-Germain-en-Laye, appt 5 p. 100 m², b. état, 3^e ét., asc., 2 s.d.b., park., ss, comm., éc., 10 mn RER par bus, 460 000 F, poss. repr. PIC 8,75 %. T. (1) 775-56-58 (bur.) ou (3) 973-63-69 ap. 19 h et w.-e.
- Vds 18 km Lyon pav. F5. T. (78) 40-01-62.

hôtels-pensions

- **PERROS-GUIREC, HOTEL DES DEUX PLAGES**, pens. et 1/2 pens. Pâques à oct., prix spéciaux hors saison, cuis. bourgeoise, jardin. Tél. : (96) 23-22-89.
- **RIMINI (ADRIATIQUE), HOTEL STELLA MARINA**, 2, rue A.-Manzoni, tél. 0541/81312, près mer, 1 km sortie autor. Rimini sud, 60 ch., dches et balcon, asc., bar, terr., calme, cuis. saine, régimes assurés, hors sais. 80 F pens. compl. tt comp., moy. sais. 100 F, pleine sais. 125 F. Libre entrée à la plage, exc. Florence, Venise, Rome, Ravenna, San Marino.
- **SPORTS été-hiver - CLIMATISME**
Forfaits SKI hôtel - EXCURSIONS été
SOLEIL des Pyrénées MEDITERRANEENNES
Carrefour touristique :
Font-Romeu, Espagne, Andorre
- ** Hôtel TRANSPYRENEEN - 66800 Enveitg
Calme, parc, parking, pens. ou 1/2 pens.
Prix familles - Dépliant. Tél. : (68) 04-81-05.

- Albiez-le-Vieux, village savoyard typique 1 500-2 100 m alt., chalet hôtel « La Maison Blanche » reçoit comités d'ent., grpes, stages, assoc., familles (séj. ou passage), mai, juin, sept., oct., nov. Ecr. Orange bleue, 2 bd des Mobiles, 07002 Privas. T. (75) 64-02-44.
- **BRETAGNE, Hôtel des Arcades**, 22380 St-Cast, 2 ét., Logis de France, 50 mètres p'age. Pens. av. ch. fam. douche, w.-c., 27-6 au 6-7 83 F puis 88, août 102 puis 94, fin août et sept. 86, 10 % sur 3^e pens., menus copieux, variés, devis envoyé avec plaisir. Tél. 745-03-83 ou été (96) 41-80-50.
- 40-Hôtel de la Poste à Herm *NN, tél. (58) 74-32-24 « Logis de France », 20 mn Océan et lac, tt cft, cuis. landaise, px pens. juil., août de 92 à 100 F T.S.B.C.

automobiles caravanes

- Vds carav. exc. ét., ch., av. (32) 58-03-84.
- Vds 104 GL 4, 6 mois, 1 500 km. Tél. : (81) 94-16-51.
- Vds coupé 304 S 73. T. (81) 91-05-11 hor. classes, ou (81) 92-40-34.

centres de vacances

- Corse : centre nautique, Ministère Education, 20137 Porto Vecchio recrute animateurs voile et agents de service mai à sept. inclus. Ecr. Centre nautique.
- Dr dipl. ch. poste direct. CV août 81. G. Clavel, Le Forgentier C. 83200 Toulon.

- Assoc. rech. directeurs(trices) pour ses Centres de Vacances d'été en Savoie. Ecr. Enfance et Nature, 1, rue Salengro, 62420 Billy-Montigny.

stages

- Tissage Vercors, form. cont. école 400 F pens. 350 F/sem. Moussalli, La Motte-Fanjas, 26190 St-Jean-en-Royans. Tél. : (75) 48-42-70.
- Stage poterie agréé Promofaf, 15 jours 1 900 F tt compris. Ecr. Georges Trabut, 32190 Marambat. Tél. : (62) 06-34-77.

divers

- Souhaite organiser échanges Australie Sud-France pour lycéen(nes) 16/17 ans. Ecr. J.F. Maure, cons. pédag., 139, Grote St-Adelaide, 5000, Australie.
- Vds contrat SCUC F5 1978, prix int. Tél. : 432-81-13 heures repas.
- Vous qui cherchez l'évasion, faites de la descente de rivières en canoë-kayak. M.A.C.K. vous propose canoës et kayaks en vente ou en loc. M.A.C.K., 14, avenue P.-Brossolette, 91330 Yerres. Tél. : (6) 948-87-35.

• **EDITIONS DU DEVES**
B.P. 20, 13152 TARASCON CEDEX
recherchent manuscrits inédits, romans,
essais, poèmes, pièces de théâtre

- Trekking en Algérie, Massif du Djurdjura, premier départ : 07 avril et cet été. Documentation : tél. Périples 577-50-00 à Paris.

Instruments de pédagogie expérimentale
 Instruments de psycho-pédagogie
 Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10°-9°) Français et Mathématiques - Révision 1973
 CE 2-CM 1 (9°-8°) Français et Mathématiques - Révision 1973
 CM 1-CM 2 (8°-7°) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6° (7°-6°) Français et Mathématiques - Révision 1974
 6°-5° Français - Mathématiques modernes - Révision 1977.
 5°-4° Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3° - 2° Français et Mathématiques modernes - Révision 1976
 Fin de 1° Français et Mathématiques

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2);
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 501-83-26



BARTHE-ROTOFLUID

POUR UN BUDGET RAISONNABLE :
 LA VRAIE HAUTE FIDÉLITÉ

20 + 20 watts sinus



10 à 40 000 Hz \pm 1 dB
 Distorsion à 20 W : 1 000 Hz \leq 0,3 %
 Signal bruit à 20 W : 65 dB



MINI B.A.

CHAÎNE
 COMPACT
 ROTOFLUID
 PRO III

socle ampli
 ROTOFLUID PRO III
 420x350x170

MINI B.A. 330 x 230 x 175
 50 Hz à 18 K Hz
 Puissance en régime continu : 13 W
 ou
 JUNIOR 580 x 320 x 270
 35 Hz à 18 K Hz
 Puissance en régime continu : 20 W
 ou
 Toutes enceintes de grande qualité

PLATINE ROTOFLUID PRO III
 - bras professionnel
 - moteur synchrone
 16 pôles 375 tr/mn
 - transmission courroie
 - fréquence résonance $<$ 20 Hz
 - rumble meilleur que -50 dB
 - précision des vitesses
 meilleure que \pm 0,25 %
 - fluctuations totales \pm 0,05 %

Composée d'éléments de qualité indiscutable, la Compact Rotofluid ne craint pas d'être comparée à des chaînes de prix beaucoup plus élevés et de réputation mondiale.

Ets Jacques D. BARTHE

53, rue de Fécamp - 75012 Paris - Tél. 343.79.85

Instruments musicaux scolaires

SONOR®

INSTRUMENTARIUM ORFF

Catalogue
 complet
 sur
 demande

Chez votre
 marchand
 habituel
 ou à nos
 magasins



Cl. H. Dörendahl

A. LEDUC - Importateur exclusif
 Fournisseur des écoles de la Ville de Paris
 175, rue Saint-Honoré 75040 Paris Cedex 01 - 296.89.11

ORDINAPOCHE

un outil unique pour comprendre l'informatique

C'est la Révolution Informatique, l'ordinateur est partout. Il entre maintenant à l'école et à la maison. Pour vous aider à percevoir cette nouvelle réalité, SCIENCE & VIE a conçu un dossier spécial, la Révolution Informatique/Ordinapoche.

Ce dossier contient un élément unique en son genre : Ordinapoche.

Ordinapoche n'est ni un ordinateur, ni une calculette, c'est un simulateur qui, pour la première fois, permet de comprendre simultanément le fonctionnement d'un ordinateur et ses techniques de programmation.

En manipulant ce véritable outil que constitue Ordinapoche, vous maîtriserez les notions-clés de l'informatique. Et bien sûr dans la Révolution Informatique/Ordinapoche, il y a tout ce qu'il faut savoir sur : les applications futures, les micro-ordinateurs, les métiers de l'informatique.

La révolution Informatique/Ordinapoche, un dossier indispensable pour relever les défis informatiques de demain.

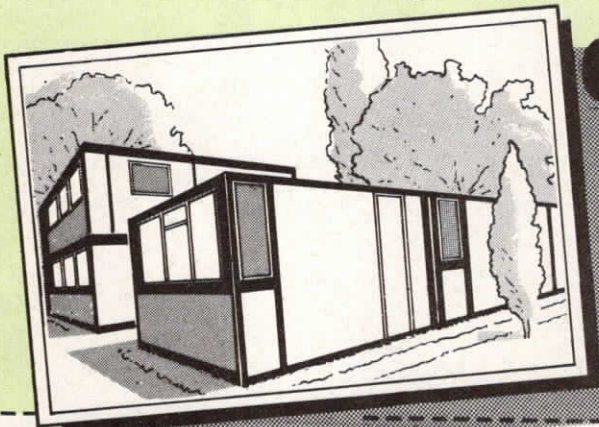
18 F chez votre marchand de journaux.

LA RÉVOLUTION INFORMATIQUE/ORDINAPOCHE



Besoin urgent de locaux?

Hallam: La réponse simple et économique.



Les modules habitables HALLAMCABIN, ce sont des cellules préfabriquées, entièrement équipées (éclairage, chauffage, revêtement de sol) et disponibles en 3 largeurs, 2,67 m, 3 m, 3,68 m et 10 longueurs de 3,60 m à 18 m. Ils s'installent sans grue sur un sol sommairement préparé, s'ajoutent les uns aux autres et sont superposables par deux.

Livrés standards, sur stocks, ou avec équipements spéciaux, en vente ou en location, ils sont la réponse simple et économique aux besoins urgents de locaux.

Pour en savoir plus, renvoyez le coupon ci-dessous en précisant votre demande.

BON À DÉCOUPER

NOM SOCIÉTÉ

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL TÉL

souhaite recevoir :

une documentation sur les constructions HALLAM

les tarifs de vente et de location des constructions HALLAM

la visite d'un attaché commercial HALLAM

Renvoyez ce bon à : HALLAM/OCIC FRANCE, 80, av. de la Grande-Armée, 75017 PARIS.
Tél. (1) 574.23.19 - Télex 660261



E. 4/81 L

Hallam